MLN Magazine

Le Magazine de Mandelieu-La Napoule

Mandelieu-La Napoule
"Ville conviviale, Ville solidaire"

- *Notre ville sur le front des solidarités*
- *Cartographie des colonnes enterrées*
- *Salon Sciences et Société*
- *Trail des Balcons d'Azur*

N° 130 - Avril 2010

SOMMAIRE

avril 2010

Retour en images	4
Infos Quartiers	6
Travaux de lutte contre les inondations	7
Travaux	8
Cartographie des colonnes enterrées	10
Les brèves de l'AGENDA 21	12
La ville sur le front des solidarités	13
Trail des Balcons d'Azur	17
En direct du Conseil Municipal	18
Chiens dangereux	19
Culture	20
Le cerveau et ses secrets	23
Passé Présent	24
Les Gens d'Ici	25
Brèves	26
Les trois groupes du Conseil Municipal	28
Agenda	29
Cinéma	30
Gardes / Etat Civil	31

Agenda 21
Mandelieu-La Napoule

Préservons notre environnement

Votre magazine municipal est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur Imprim'vert.

Conformément aux engagements écologiques pris par votre ville, et qui s'inscrivent dans la démarche « Agenda 21 », toutes les publications municipales seront progressivement imprimées sur papier recyclé.

ÉDITION : Directeur Publication : Mme Claude Caron, Conseillère Municipale subdéléguée à la Communication
Rédacteur en chef : Laurent Doppler - Directeur de la Coordination : Thierry Pelletier
Conception et réalisation : Régine Frey - Axel Dofing - Crédits photos : DV Sud, OTC -
Imprimeur : Imprimerie Trulli - Vence - Dépôt Légal I.S.S.N. : 1268-4686

ÉDITO DE M. LE MAIRE

avril 2010

POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, DYNAMIQUE ET INNOVANTE !

En ces temps de crise économique et sociale, l'équipe municipale garde son cap et maintient sa capacité d'actions. Soutenir les plus fragiles d'entre nous, développer toutes les solidarités au cœur de notre ville, renforcer notre économie et améliorer notre cadre de vie demeurent les objectifs prioritaires que nous avons fixés ensemble.

Une solidarité envers les plus fragiles. Lors du dernier Conseil Municipal, notre ville a engagé une série de nouvelles mesures de solidarité. **L'abattement de 10 % de la taxe d'habitation** pour nos concitoyens en situation d'handicap avéré, le portage à domicile des ouvrages de la Médiathèque, sont des exemples d'actions concrètes et innovantes mises en œuvre pour les Mandolociens-Napoulois les plus fragiles.
Cependant, au-delà de ces mesures, il nous faut aller encore plus loin dans les solidarités de proximité. C'est dans cet esprit que notre ville a créé, au travers du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), **le permis de conduire citoyen**, un dispositif municipal qui finance le coût de l'obtention du permis de conduire. Basé sur un contrat « donnant-donnant », le bénéficiaire de cette aide s'engage à effectuer un travail citoyen de solidarité pour sa ville. Ce travail s'effectuera dans le domaine social ou humanitaire dans des structures gérées par le CCAS.
Vous le savez, **notre commune a fait le choix du Prêt Locatif Social (PLS)**. Sur ces deux dernières années, ce dispositif a permis à 150 familles de trouver un logement. Il sera à l'avenir poursuivi et même renforcé.
Enfin, je tiens à vous annoncer, que nous avons voté dans le cadre du SITP (Syndicat Intercommunal des Transports Publics), **la gratuité totale des transports en commun dans le bassin cannois (réseau Bus Azur) pour les personnes âgées de 65 ans et plus**. Ce dispositif sera opérationnel dès **le mois de juillet 2010**.

La solidarité c'est accompagner au quotidien et concrètement les plus fragiles d'entre nous.

Une solidarité qui implique l'ensemble des citoyens. Notre commune a mis en place un système de solidarité qui repose sur trois piliers : **la solidarité institutionnelle** orchestrée par le CCAS, **la solidarité familiale et intergénérationnelle** mise en œuvre avec le Centre d'Animations Eden Parc et **la solidarité de proximité entre voisins**. C'est sur ce dernier point qu'intervient le dispositif « Voisins Solidaires » en organisant l'entraide entre voisins. Aujourd'hui, près de 150 ambassadeurs, tous bénévoles, donnent vie à ce formidable projet dans lequel chaque citoyen se rend utile à l'autre, dans son immeuble sous la forme d'une solidarité bienveillante, naturelle et spontanée. Grâce au travail des citoyens, des associations et des services municipaux, **notre ville vient de recevoir le label "Ville solidaire - Ville conviviale"**. Une belle réussite collective qui renforce les liens que nous avons tissés ensemble.

Une solidarité qui agit sur l'emploi et notre économie. Le développement économique doit profiter à tous, sans que personne ne soit laissé à l'écart. Aussi, en rendant notre territoire plus compétitif et plus attractif, nous avons à cœur de le rendre plus solidaire. En février 2009, notre commune comptait 1026 demandeurs d'emploi. En février 2010, ce chiffre est de 1267. Cette hausse importante nous a conduit à faire preuve de réactivité et de créativité. **La première « Navette pour l'Emploi Saisonnier »**, organisée par la Maison de l'Economie et Pôle Emploi, en partenariat avec 13 entreprises mandolociennes et napouloises, est à ce titre exemplaire. En proposant plus de 400 offres d'emploi, cette opération citoyenne et innovante a pleinement rempli sa mission. De son côté, le Forum pour l'Emploi continue de jouer son rôle de moteur de notre économie locale. Sa 14e édition a permis à 299 personnes de retrouver un emploi.

L'ensemble de ces actions solidaires sont, dans leur grande majorité, inscrites dans le volet social de notre Plan d'Actions AGENDA 21. Elles sont le symbole d'une ville qui partage des valeurs fortes de générosité et de solidarité. C'est pourquoi, je reste optimiste et confiant dans notre capacité à ne pas se laisser gagner par le contexte de morosité ambiante pour rester un exemple de combativité et de créativité.

Henri LEROY
Maire de Mandelieu-La Napoule
Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur

RETOUR EN IMAGES

« Label Or » pour le HBMN

Le club de handball de Mandelieu-La Napoule vient d'obtenir pour la 3e année consécutive le « Label Or ». Ce label, la plus haute distinction décernée par la Fédération Française de Handball, récompense le travail de formation réalisé auprès des jeunes handballeurs. Il prend en compte également la qualité de la structure d'accueil, la qualification des formateurs et le nombre de licenciés. Cette récompense a été remise aux dirigeants du club en présence du Maire de notre commune, des élus aux Sports, de Jacky Audoin, président du Comité des Alpes-Maritimes, de Jean-Luc Beaudet, Président de la Ligue de la Côte d'Azur.

Stéphane Raimbaut, le chef de la décennie en PACA, distingué par le Maire de notre ville

À l'occasion d'une chaleureuse cérémonie qui s'est déroulée à l'Eden Parc, Henri Leroy a remis le diplôme de Citoyen d'Honneur et la Médaille d'Or de la Ville au chef Stéphane Raimbault, propriétaire du restaurant gastronomique L'Oasis (2 étoiles Michelin). Il a souligné que « Stéphane Raimbault est un artiste et un chef d'entreprise qui œuvre pour la commune. Ces distinctions sont la preuve de notre gratitude et de la reconnaissance de l'ensemble des citoyens ». Dans un discours mêlé d'humour et d'émotion, le chef, qui vient par ailleurs d'être élu Chef de la Décennie Provence Alpes Côte d'Azur par les journalistes gastronomiques de notre région, a remercié le Maire et le conseil municipal pour cette distinction. Le chef étoilé a souhaité également associer à cet honneur ses frères Antoine et François qui travaillent à ses côtés ainsi que tous ses collaborateurs.

Les femmes et les seniors en pleine forme !

« Le sport donne des Elles »

Le 8 mars dernier, à l'occasion de « la Journée de la Femme », le Service des Sports a souhaité rassembler toutes les femmes de notre ville autour du sport et de la convivialité. Plus de 150 participantes ont notamment profité des cours de gym, proposés lors de cette matinée placée sous le double signe de la vitalité et du sport. De nombreux stands ont permis aux « partenaires » de la Ville de présenter leurs activités auprès de nos concitoyennes. Chaque participante est repartie avec une rose symbolisant cette journée.

« Le Printemps des Seniors »

Pour le premier jour du printemps et pour saluer l'arrivée des beaux jours, le Service des Sports a invité nos anciens à renouer avec une bonne hygiène sportive. Des ateliers de remise en forme ont été proposés toute la matinée du 20 mars, au gymnase Costerousse. Activités intérieures ou extérieures, le Printemps des Seniors a été résolument sportif et énergique.

RETOUR EN IMAGES

Plus 9000 visiteurs au Centre Expo Congrès !

Le Centre Expo Congrès a accueilli du 19 au 21 mars derniers, la 5e édition du Salon Vinomédia et la 11e édition des « Journées Passion Découverte des Minéraux ». Ces deux événements, inaugurés par le maire de notre ville, ont rassemblé environ 9 000 visiteurs, venus de l'ensemble du département. 80 professionnels des pierres précieuses et de collections ont présenté au public leurs trésors, avec notamment un coup de projecteur sur les dernières découvertes de pierres faites en Chine, au Brésil et au Pakistan. Pratiquement toutes les époques géologiques étaient représentées avec des fossiles rares bien conservés des différentes régions du monde : poissons, plantes, dents de mammouth, de requins géants et dinosaures. De son côté, le salon Vinomédia a proposé aux visiteurs de nombreux stands de produits régionaux où l'excellence de la gastronomie française était au rendez-vous.

Le Trophée des Collèges à Mandelieu-La Napoule

Le Centre Nautique Municipal de notre ville a accueilli la deuxième rencontre du Trophée des Collèges, organisée par le Comité Départemental Voile 06, avec le concours du Conseil Général et de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Une centaine de jeunes, représentant 14 collèges de notre département ont pris part à la compétition. Les courses, en catamaran et optimist, se sont déroulées dans des conditions météorologiques idéales et dans la bonne humeur. A noter, les bons résultats des petits mandolociens-napoulois : le collège des Mimosas a pris la deuxième place dans les catégories « petit » et « grand » catamaran.

Les enfants fêtent carnaval

Princesses de hautes lignées, Batman, Spiderman et Grizzly des montagnes… Tous les déguisements étaient de la fête au carnaval organisé à l'école maternelle des Bleuets. Enfants, parents et animateurs ont festoyé dans la joie et dans le bonheur de se retrouver ensemble. Un goûter et une gigantesque bataille de confettis ont clôturé en beauté cette mémorable journée.

Infos Quartiers

Conseiller Municipal délégué aux Quartiers : Gérald Alladio

Capitou

Sécurité et l'environnement en question

La dernière tournée de quartier qui s'est déroulée à l'école Marie Curie, le 2 mars dernier, a été fortement suivie par les résidents des « Trois Rivières ». A l'ordre du jour, notamment, les inondations de septembre 2009 dont a été victime la résidence. En préambule, le Maire et la Direction Générale des Services Techniques ont tenu à rappeler que depuis 1999, un schéma directeur de lutte contre les inondations impose à la commune de lourds travaux selon un programme pluriannuel. Ce plan d'actions a démontré d'ailleurs toute son utilité permettant d'éviter le pire dans nos quartiers. Quant aux problèmes liés à l'inondation à l'intérieur de la copropriété, le maire a demandé qu'une expertise contradictoire soit lancée prochainement afin d'identifier les responsabilités.

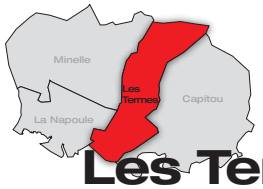

Les Termes

Rendez-vous avec M. le Maire

La prochaine tournée de quartier se déroulera salle du Conseil Municipal le 20 avril prochain. Le Maire, accompagné des élus et des administratifs, rencontrera les administrés de la rue Léo Brun. Vous aves des questions ? Merci de contacter la Maison des Quartiers et du Commerce par mail (maisondesquartiers@mairie-mandelieu.fr), par téléphone (04 92 97 07 12) ou en vous déplaçant avenue de Cannes, résidence Châteauvieux aux horaires d'ouverture de ce service de proximité.

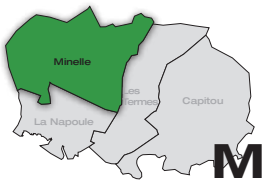

Minelle

Un nouveau parking, av. Paul Ricard

Ce quartier va prochainement bénéficier d'une nouvelle aire de stationnement. 14 places, dont une pour personne à mobilité réduite, vont être créées au niveau du carrefour boulevard Jean Saint-Martin/avenue de Fréjus. Situé à proximité de l'ancienne station d'essence, ce parking permettra de sécuriser ce secteur très passant tout en accueillant, dans de bonnes conditions, habitants et visiteurs de passage. Coût estimé des travaux : 110.000 € H.T. Les travaux seront réalisés pour la période estivale.

La Napoule

Des ambassadeurs de l'environnement pour Port La Napoule

Chaque été, la démarche initiée par Port La Napoule en matière de préservation de l'environnement est particulièrement appréciée par les plaisanciers. Cette action, qui s'inscrit dans le cadre de l'AGENDA 21, vise à sensibiliser et éduquer les plaisanciers à la préservation de l'environnement, du milieu marin et au tri sélectif. La ville mettra ainsi à disposition de Port La Napoule cinq agents communaux saisonniers. Ces derniers assureront l'information des plaisanciers et la distribution des supports de sensibilisation pour le respect de l'environnement et de lutte contre la pollution menée par le Yacht Club International de Mandelieu-La Napoule.

Infos Quartiers

La Fête des voisins, c'est le vendredi 28 mai !

Chaque année, la fin du mois de mai est consacrée à la (re) découverte de son voisinage. Programmée, pour la première fois depuis sa création, un vendredi, la Fête des Voisins poursuit son objectif, faire reculer l'anonymat et favoriser des relations simples de voisinage fondées sur la convivialité. Vous souhaitez inscrire votre résidence ou votre rue dans cette dynamique sympathique ? Contactez, sans plus tarder, la Maison des Quartiers et du Commerce, pilote de cette opération, avant le 21 mai. En vous faisant connaître, vous pourrez repartir avec le kit de communication (affiches, tee-shirts, ballons…) permettant de relayer l'opération dans votre aire de vie.

Pour s'inscrire, trois options possibles : par mail (maisondesquartiers@mairie-mandelieu.fr), par téléphone (04 92 97 07 12), en ligne sur www.mandelieu.fr/quartiers-voisins.

Date limite d'inscription : 21 mai - Date de retrait du kit : à compter du 17 mai.

TRAVAUX

Adjoint délégué aux Travaux et Aménagements : Rémy Alunni
Conseiller Municipal délégué aux Travaux de voirie et Bâtiments : Alain Avé

TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Circulation alternée sur l'avenue du Maréchal Lyautey (RD 6007) à partir du 29 mars 2010

La ville de Mandelieu-La Napoule et le Syndicat Intercommunal de la Siagne et ses Affluents (SISA) poursuivent leur programme de lutte contre les inondations. Ces travaux, reconnus d'Intérêt Général et d'Utilité Publique par le Préfet, concernent l'aménagement du Béal et la mise hors d'eau de la sortie 41 de l'Autoroute A8. Ils auront des incidences sur la circulation au niveau de l'avenue du Maréchal Lyautey du 29 mars à fin août 2010.

Des travaux destinés à protéger notre territoire des inondations

- Prolongation du Béal dans la partie nord le long de l'aéroport en le connectant aux buses de l'autoroute (ouverture existante sous l'A8). Ces travaux nécessitent la construction d'un dalot (tunnel) sous l'avenue du Maréchal Lyautey (RD 6007). Cet ouvrage permettra de drainer l'eau accumulée à l'amont du remblai de l'A8. Ils sont complétés au niveau de la bretelle d'autoroute par la mise en place de digues qui empêcheront l'eau de noyer les accès routiers et de passer sous le pont de l'avenue Saint-Exupéry.
- Elargissement du lit de la Siagne avec la création d'un chenal parallèle à la rivière sur une largeur de 30 m (risberme). La capacité du lit permettra alors de faire passer un débit de 450 m³/s. équivalent à une crue de retour cinquantennale. Actuellement, les premiers débordements sont observés pour des débits de l'ordre de 250 m³/s.

La mise hors d'eau de la sortie 41 de l'Autoroute A8 et l'aménagement du Béal diminueront fortement la fréquence des débordements de la Siagne. L'effet conjoint de ces deux chantiers permettra de réduire les inondations pour des crues supérieures (crue centennale* : 550 m³/s) et notamment de supprimer l'inondabilité des zones habitées et des zones d'activités le long de la Siagne et du Béal.

**Crue centennale : c'est une crue qui a une probabilité de 1 chance sur 100 d'être atteinte ou dépassée au cours d'une année dans les conditions de climat actuel.*

Circulation alternée sur l'avenue du Maréchal Lyautey (RD 6007)

Pendant les travaux, la circulation s'effectuera majoritairement sur 1 fois 1 voie au lieu de 2 fois 2 voies, de jour comme de nuit, week-end et jours fériés compris. La protection de l'échangeur 41 nécessitera également la mise en place d'un dispositif de circulation alternée temporaire au niveau du chemin de la Plaine de Laval (Cannes-La Bocca).

A noter :

- Plusieurs itinéraires conseillés ont été positionnés sur l'ensemble du site en chantier.
- L'ouverture des 2 barreaux de la liaison intercommunale, au niveau du collège des Mimosas (direction Mandelieu) et vers le cimetière de l'Abadie (direction Cannes), facilitera la circulation dans ce secteur.
- Sortie autoroute : il est recommandé d'utiliser la sortie « Mandelieu Centre » durant toute la durée des travaux.

Circulation alternée sur l'Avenue du Maréchal Lyautey du 29 mars à fin août 2010

TRAVAUX

Adjoint délégué aux Travaux et Aménagements : Rémy Alunni
Conseiller Municipal délégué aux Travaux de voirie et Bâtiments : Alain Avé

CADRE DE VIE : LA VILLE AGIT

Informations sur les chantiers et travaux en cours sur la commune - Les délais annoncés sont hors intempéries

Travaux en cours

Salle des Fêtes Citoyenne - Espace Pinède

Les travaux ont débuté au mois de janvier 2010 et devraient s'achever mi-juin 2010.
Une réhabilitation complète est effectuée comprenant les peintures, les revêtements de sol, l'électricité, la plomberie, la climatisation, les sanitaires, les huisseries, l'étanchéité d'une partie du bâtiment et la création d'une salle de 160 m^2 environ avec un espace traiteur.
L'extérieur n'est pas oublié : le revêtement est refait, le parking est repensé et les espaces verts réaménagés. Le portail et la clôture sont remplacés. Un accès pour les personnes à mobilité réduite est aménagé.

AGENDA 21
PLAN D'ACTIONS 2009/2014
ICI, AVEC VOUS ET POUR VOUS,
LA VILLE DE MANDELIEU-LA NAPOULE
réalise une Salle des Fêtes Citoyenne
Destinée aux Mandolociens-Napouloi
Objectif 3 - Agir ensemble pour conjuguer développement
ACTION 1 - Création de la salle citoyenne
Agenda 21
Mandelieu-La Napoule
www.mandelieu.fr

Parc de Camille

Après la mise en place de bancs, de tables, de corbeilles et d'un espace sablé pour jeunes enfants, des jeux pour la tranche d'âge 6-12 ans ont été installés.
Des balançoires et un pont suspendu accueillent les enfants dans un cadre naturel et champêtre.

Travaux achevés

Avenue de la Mer

Des racines de pins, situés sur l'accotement, déformaient les enrobés et s'avéraient dangereuses pour les usagers, notamment en deux roues. La ville est intervenue pour purger cette partie de la chaussée.

Calendrier prévisionnel des travaux
mois d'avril 2010

Objet des travaux	Rue	Entreprise	Début	Durée	Fin
Sur toute la commune					
Campagne de rescellement des regards	/	SACER	01/04/10	1 mois	30/04/10
Débroussaillement de terrains communaux	/	CAVALLO	12/04/10	3 semaines	30/04/10
Travaux de marquage au sol	/	RENOV SIGNALISATION	06/04/10	1 mois	30/04/10
Signalisation verticale	/	RN 7	06/04/10	1 mois	30/04/10
Travaux de voirie de proximité	/	SACER / ESTP	06/04/10	1 mois	30/04/10
Les Termes					
Aménagement de voirie (bordures,trottoirs et chaussée)	Rue de la Vigne	ESTP	15/02/10	11 semaines	30/04/10
Enfouissement des colonnes d'apport volontaire	Av de Lattre de Tassigny	SACER / CITEC	29/03/10	3 semaines	16/04/10
Plantation haie de Photinias	Crèche Bouts d'Chou	ESPACES VERTS	12/04/10	8 jours	21/04/10
La Napoule					
Enfouissement des réseaux d'EDF, de France Télécom et de Télévision	Avenue Jacques Sous-telle	SDEG/SOBECA	08/03/10	5 semaines	16/04/10
Plantation d'arbustes	Rond-point Balcons d'Azur	ESPACES VERTS	06/04/10	3 jours	08/04/10
Minelle					
Reprise du réseau d'eaux usées	Rond-point Christophe Colomb	SOGEA	22/03/10	3 semaines	09/04/10
Enfouissement des colonnes d'apport volontaire	Bd Estérel Parc	SACER / CITEC	29/03/10	3 semaines	16/04/10
Plantation massif d'arbustes méditérranéens	Cimetière St Jean	ESPACES VERTS	31/03/10	3 jours	02/04/10
Capitou					
Aménagement de voirie (bordures et chaussée)	Avenue Jean Mermoz	CONSEIL GÉNÉRAL	01/09/09	8 mois et 2 semaines	15/05/10
Recalibrage du Béal	Avenue du Maréchal Lyautey	SISA	22/03/10	5 mois	27/08/10
Renforcement de canalisations d'eau potable	Boulevard d'Arlésie	SOGEA	08/03/10	8 semaines	30/04/10
Plantation massif d'arbustes	Ecole F. Mistral	ESPACES VERTS	27/04/10	3 jours	29/04/10

Les délais annoncés pour la réalisation des travaux sont hors intempéries.
Les délais annoncés dans le tableau ci-dessus sont susceptibles de changer.
Une mise à jour est effectuée sur www.mandelieu.fr (rubrique Travaux).

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Pierre Decaux
Adjoint subdélégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Jacques Berthelot

TRI SÉLECTIF : DES COLONNES ENTERRÉES RESPECTUEUSES DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Plus propres, plus pratiques, plus esthétiques, plus respectueuses de notre cadre de vie : notre ville a choisi les colonnes enterrées pour l'apport volontaire du verre et des papiers.

Qu'est-ce qu'une colonne enterrée et comment s'en servir ?
C'est un conteneur de grand volume (4 à 5 m^3) glissé dans une préforme béton enfouie dans le sol. En surface, des bornes d'introduction des déchets sont visibles. A Mandelieu-La Napoule, il y en a deux différentes : une pour le verre et une pour les papiers (journaux et magazines). Une fois triés, les déchets peuvent être déposés par les habitants sans contrainte de jour. Ce système permet la réduction du nombre de collectes. C'est en effet un camion, équipé d'une grue, qui vient soulever et vider les colonnes lorsque celles-ci sont pleines.

Des conteneurs enfouis plus écologiques
Le vidage s'effectue, comme pour les colonnes hors sol à l'aide d'un camion grue. Ce nouvel équipement ne modifie donc pas les modalités de collecte et de vidage du parc des colonnes d'apport volontaire. Cet équipement présente de nombreux avantages :
- une meilleure intégration paysagère dans l'espace urbain,
- une plus grande accessibilité : la borne d'introduction, de faible hauteur, est accessible à tous,
- moins de nuisances lors du dépôt des déchets,
- les volumes de stockage sont optimisés par rapport à une colonne aérienne de même volume,
- une plus grande résistance aux actes de vandalisme (impossibilité d'incendier une colonne),
- sécurité pour les piétons grâce à une plate-forme d'obturation lors du vidage.

DUFE (Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement)
Tél. : 04 92 97 30 27
accueil-DUFE@mairie-mandelieu.fr

CARTOGRAPHIE DES COLONNES ENTERRÉES

N°	ADRESSE
1	Route du Golf
2	Place de Provence
3	Rue du Dr Escarras
4	Avenue du 23 Août
5	Rue Saint Vincent de Paul - Crèche les Bouts d'Chou
6	Avenue Janvier Passero
7	Avenue de Cannes - Parking des Mimosas
A VENIR	
Avril 2010	Boulevard Estérel Parc
Avril 2010	Avenue de Lattre de Tassigny

3
Rond Point des Vanniers
Carrefour du Village
Espace Rodolfo
Salle Costerousse
City jeux
Stade Éric Estival
Complexe sportif
Salle Olympie
Espace liberté
Rond point des Mimosistes
Compagnie des Eaux
Place de la Liberté
Sentier pédestre
Esplanade des anciens combattants d'Afrique du Nord
Allée de la 1ère division française libre
Stade de Saint-Cassien
Médiathèque Centre culturel
Maison des quartiers
Place des Mimosas
Sortie N 40
Gendarmerie
Les Termes
Domaine de Bellevue
Trois Rivières
Domaine du Grand Duc
Hôtel de Ville
École Maternelle les Bleuets
Maison de l'emploi
Chapelle N.D. des Myrtes
Place des Heures-Claires
Halte-garderie "les Pitchounets"
Centre de loisirs "les Petits Copains"
Crèche les Petits Lutins
CCAS archives
Centre des jeunes
Écoles Mimosas Glycines
Carrefour de l'Espace
Collège Albert Camus
Domaine des Grands Espaces
Impasse des Serins
Impasse des Tourterelles
Riviera Golf
Cannes Marina
Salle Héraclès
École Primevères
Port de Cannes-Marina
Rond point des Golfs
Golf-Club de Cannes-Mandelieu
Golf de Cannes-Mandelieu Old Course
Parc Public de Robinson
Île de Robinson
Boulodrome Rolland de Toni
Station d'épuration
Port Sec Inland de Cannes-Mandelieu
Port Marco-Polo
Centre Commercial
École Primaire de Minelle
Rond Point C. Colomb
Rond Point du San Peyre
Minelle
La Napoule
Port communal du Riou
École Maternelle Boutons d'Or
Parc départemental du San Peyre
Ruines du Château d'Avignonet - Chapelle - Table d'orientation
Place de Belvédère
Sentier Botanique du San Peyre (Départ - Arrivée)
École Fanfarigoule
Rond point Le Balcon d'Azur
Port La Napoule
Plage du Château
Plage de la Raguette
Plage de la Ragué
Port La Ragué
Tennis Club de l'Argentière
Tennis de Maure-Vieil
Entrée Maure-Vieil
Poney-Club des Écureuils
Domaine de Maure-Vieil
Entrée du Massif de l'Esterel par la vallée de la Ragué
Plage du sa
Plage de Robins
Plage Fon Marin
Av. Paul Ricard
Fréjus
Avenue du Général de Gaulle
Boulevard du Bon Puits
Boulevard de Tavernière
Avenue du Maréchal Juin
Avenue Gaston de Fontmichel
Rue du Capitaine de Corvette Marche
Route de Tanneron
Chemin de la Verrerie
Corniche d'Azur
Avenue Beauséjour
Avenue Janvier Passero
Avenue des Anciens Combattants
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boulevard des Termes
Avenue Francis Tonner
Avenue Paul Tarascon
Avenue Jean Monnet
Avenue de la Mer
Boulevard de la Siagne
Boulevard de la Vigne
Boulevard de la Ferme Rouge
Boulevard de la Crête
Boulevard de la Ginesta
Boulevard de la Plage
Boulevard du Col. Alary
Boulevard Esterel Parc
Boulevard Paulinan
Boulevard Robert Schuman
Boulevard Emile Louis Morera
Boulevard Paul Tarascon
Boulevard Stanislas Borer
Boulevard Frédéric Mistral
Boulevard Prince de Galles
Boulevard Jean Jaurès
Boulevard Jean Giono
Boulevard Jean Mermoz
Boulevard Jean Moulin
Boulevard Jean Lecanuet
Boulevard Jean Jaurès
Boulevard Jean Monnet

LES BRÈVES DE L'AGENDA 21

Agenda 21 Mandelieu-La Napoule

Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Pierre Decaux
Adjoint subdélégué à l'Environnement et au Cadre de Vie : Jacques Berthelot

Rappel de la réglementation sur le brûlage des déchets végétaux

Suite à de nombreuses doléances de citoyens sur les désagréments des odeurs, fumées et flammèches diverses consécutifs au brûlage de végétaux, la municipalité rappelle que le brûlage est soumis à une stricte réglementation (Arrêté Préfectoral N° 2002-343). En effet, **en période rouge***, tout usage du feu est interdit dans la zone à risques d'incendies de forêt et notamment les incinérations, écobuages, feux de camp, cigarettes, etc. L'incinération des végétaux coupés par les propriétaires ou ayants-droit, n'est autorisée qu'**en période verte***, aux conditions suivantes :

- pas de vent établi supérieur à 20 km/h,
- les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres,
- il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins,
- les entassements de végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1,5 mètre de diamètre et 1 mètre de hauteur. Si plusieurs tas sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de trois mètres et être cantonnés dans un rayon de dix mètres.
- un espace de 5 mètres autour de chaque entassement doit être démuni de toute végétation arbustive ou ligneuse,
- les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée, le recouvrement par de la terre est interdit.

A noter : afin de préserver notre qualité de vie, le maire de notre commune a demandé au Préfet des Alpes-Maritimes d'étudier la possibilité d'étendre l'interdiction du brûlage des végétaux le week-end et les jours fériés sur le territoire communal.

Pour les déchets de jardin (branchages, feuilles mortes, etc.) vous pouvez contacter, Véolia Environnement, le prestataire en charge de l'enlèvement à domicile des déchets végétaux. Tél. 0800 20 77 79 (numéro vert). Ce service est gratuit.
Renseignements - Police Municipale : 04 92 97 30 30

** La période rouge : constituée d'une période fixe du 1er juillet au 30 septembre et de périodes mobiles qui peuvent être édictées par arrêté préfectoral spécifique en fonction de conditions météorologiques exceptionnelles.*
** La période verte : couvre le reste de l'année.*

Permanences Kiosque AGENDA 21

Dans le cadre des permanences du Kiosque AGENDA 21, le **mercredi 7 avril de 9h à 12h30, un conseiller INFO-ENERGIE** sera à votre disposition pour des conseils personnalisés et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables :
- des économies d'énergie,
- l'isolation pour réduire vos factures,
- les énergies renouvelables : le soleil, le bois, etc.,
- les crédits d'impôts et l'éco-prêt à taux zéro,
- une liste des artisans et des installateurs.

Pour faire le bon choix, identifier tous vos travaux, faciliter vos démarches fiscales et financières, vous orienter vers des professionnels adaptés et qualifiés, un accompagnement personnalisé vous sera réservé. Vous pouvez aussi prendre un rendez-vous en contactant la **Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement au 04 92 97 30 27**.
Une documentation et des fiches pratiques seront également à votre disposition.
Prochaine permanence INFO-ENERGIE le mercredi 2 juin 2010

Le débroussaillement : la meilleure des protections contre les incendies

L'arrivée du printemps est l'occasion de rappeler les consignes de débroussaillement visant à protéger notre territoire des incendies.

Quand débroussailler ?
Le débroussaillement doit être réalisé à tout moment de l'année hors période rouge (1er juillet – 30 septembre, susceptible de modification par le Préfet). L'entretien du débroussaillement pourra être réalisé avant le commencement de la période dite rouge, si possible en fin d'hiver ou au début de printemps.

Où débroussailler ?
Le débroussaillement et le maintien en "état débroussaillé" sont obligatoires sur les zones à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisement :
- aux abords des constructions et dépendances, sur une profondeur de 50 m,et des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de ces derniers,
- sur la totalité des terrains bâtis ou non bâtis situés en zone urbaine du PLU.

DUFE (Direction de l'Urbanisme, du Foncier et de l'Environnement)
Tél. : 04 92 97 30 27 – accueil-DUFE@mairie-mandelieu.fr

SOLIDARITÉS

Adjoint subdélégué à l'Animation des Seniors : Georges Lorenzelli
Adjointe subdéléguée à la Culture : Sophie Degueurce
Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Sociales : Monique Volff
Conseiller Municipal délégué à l'Economie et aux Entreprises : Jean Pasero
Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance : Arlette Villani

LA VILLE SUR LE FRONT DES SOLIDARITÉS

Face à la crise, la Ville de Mandelieu-La Napoule apporte une réponse économique, sociale et citoyenne. Le dernier Conseil Municipal confirme ces engagements : la ville maintient sa capacité d'actions pour dynamiser l'emploi dans notre bassin de vie et accompagner les publics fragiles. Parallèlement, cette démarche s'accompagne d'actions pour mieux vivre ensemble, de l'intergénérationnel aux voisins solidaires.

SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE

15 ANS D'ACTIONS POUR L'EMPLOI

Mandelieu-La Napoule a fait de l'emploi et du développement économique l'axe directeur de sa politique. Outre la création de la Maison de l'Economie, le Centre Expo Congrès ou encore la Navette de l'Emploi Saisonnier (voir ci-dessous), l'action municipale s'exprime également au travers du Forum de l'Emploi, la Formation et les Entreprises, le grand rendez-vous économique de la rentrée. Depuis 15 ans, notre ville propose de favoriser, sur un même site, la rencontre entre l'offre et la demande. Un concept pertinent qui démontre la synergie et l'efficacité des acteurs engagés dans la bataille de l'emploi. Les 300 personnes qui sont reparties l'an passé, avec un contrat signé, ne s'y sont d'ailleurs pas trompées. Le Conseil Municipal vient d'acter le principe de sa réalisation, les 7 et 8 octobre prochains, avec en point d'orgue le deuxième Prix AGENDA 21 qui couronne l'engagement d'une entreprise pour le développement durable et le 5ème prix de la Création d'Entreprise. **Délib. n°28, 29 et 33** du Conseil Municipal du 22 mars 2010.

NAVETTE DE L'EMPLOI SAISONNIER : 1400 CANDIDATS PRÉSENTS !

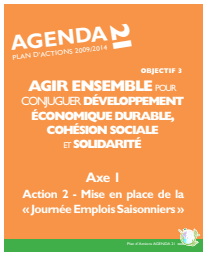
AGENDA 21
PLAN D'ACTIONS 2009/2014
OBJECTIF 3
AGIR ENSEMBLE POUR CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Axe 1
Action 2 - Mise en place de la « Journée Emplois Saisonniers »

La première édition de la Navette de l'Emploi Saisonnier a été concluante. Près de 1400 candidats ont utilisé cette ligne de l'emploi, allant à la rencontre des 13 employeurs partenaires de cette édition. Pas moins de 400 offres étaient proposées. Cette opération originale de mise en relation entre l'offre et la demande a démontré son efficacité.

SOLIDARITÉ CITOYENNE

Atanase Périfan, fondateur de l'association « Immeubles en Fête », remet à Monsieur le Maire le label « Ville Conviviale, Ville solidaire ».

MANDELIEU-LA NAPOULE LABELLISÉE « VILLE CONVIVIALE, VILLE SOLIDAIRE »

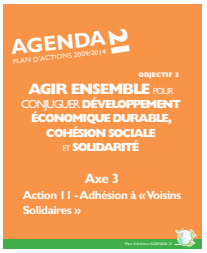
AGENDA 21
PLAN D'ACTIONS 2009/2014
OBJECTIF 3
AGIR ENSEMBLE POUR CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Axe 3
Action 11 - Adhésion à «Voisins Solidaires »

Depuis 2003, la ville anime une politique fondée sur l'implication et le volontarisme des citoyens, pour mieux-vivre ensemble. Fort du succès de la Fête des Voisins, qui rassemble près de 80 résidences chaque fin du mois de mai, le Premier Magistrat a souhaité inscrire dans un champ plus large et de manière pérenne ce rapprochement entre les citoyens. **Le dispositif « Voisins Solidaires », initié courant d'année 2009, a commencé à ancrer davantage cette solidarité de proximité dans le paysage local**. Mandelieu-La Napoule est ville pilote de "Voisins Solidaires" dans les Alpes-Maritimes. 150 ambassadeurs donnent, aujourd'hui, vie à cette démarche en apportant petits et grands services à leur voisinage, tout au long de l'année. Dernier acte, la signature d'une convention avec la Poste qui permet de recevoir lettres et colis envoyés en recommandé pour le compte de son voisin. Après la mairie du 17e arrondissement (Paris), notre ville est la 2e de France à appliquer ce dispositif **(voir brève page 26)**.

EDEN PARC, LA SOLIDARITÉ N'A PAS D'ÂGE

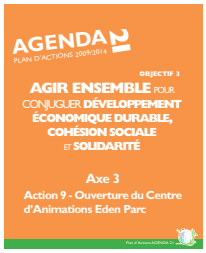
AGENDA 21
PLAN D'ACTIONS 2009/2014
OBJECTIF 3
AGIR ENSEMBLE POUR CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Axe 3
Action 9 - Ouverture du Centre d'Animations Eden Parc

La solidarité, c'est aussi l'attention portée à nos aînés. Pour lutter contre la solitude, la ville a développé une politique d'animations soutenues hébergées au sein d'Eden Parc. Chaque semaine, environ 150 Mandolociens-Napoulois fréquentent les multiples activités à l'image de l'atelier Internet, les travaux manuels ou encore le Tai Chi. En l'espace de 6 mois, **Eden Parc a enregistré 275 inscriptions, soit 205 % de plus** qu'à l'époque de la salle MLN Contact qui accueillait le Centre d'Animations Seniors. Cette belle réalisation de Haute Qualité Environnementale est également sur le point de réussir le défi de l'intergénérationnel. Ouverte en septembre 2009, cette grande maison réunit nos anciens et les jeunes dans une dynamique d'animations partagées.

LE PANIER DU CŒUR AIDE À SE RECONSTRUIRE

Depuis 2007, date de son inauguration, l'épicerie sociale démontre quotidiennement son utilité. Conçue comme une épicerie de quartier, cette structure s'adresse aux personnes qui se trouvent dans une situation financière délicate, soit du fait de faibles revenus, soit en raison de difficultés passagères. **De janvier à décembre 2009, 92 foyers ont été orientés dans le but de bénéficier de l'épicerie sociale**, contre 57 en 2008, soit une augmentation de 61,4 %. L'aide ponctuelle est assortie d'un accompagnement social renforcé : éducation alimentaire et budgétaire avec des ateliers et des séances d'information avec le concours d'un travailleur social référent.

SOLIDARITÉ POUR TOUS

TAXE D'HABITATION : UN ABATTEMENT DE 10 % POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La ville accompagne les citoyens en situation de vulnérabilité. « *Nous devons être encore plus solidaires en temps de crise (…), la mise en œuvre d'un abattement de 10 % de la taxe d'habitation pour les citoyens en situation de handicap avéré est l'expression de notre soutien pour mettre en œuvre, de façon active, la grande Loi de 2005 qui a réformé la prise en charge du handicap par notre société* » a expliqué le Maire de notre commune lors du dernier Conseil Municipal. Cet abattement, prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, ne présente pas de caractère automatique, les contribuables doivent se manifester auprès de la Trésorerie de Cannes-Mandelieu qui examinera leur dossier. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

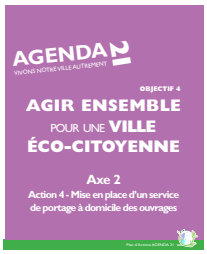
AGENDA 21
OBJECTIF 4
AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE ÉCO-CITOYENNE
Axe 2
Action 4 - Mise en place d'un service de portage à domicile des ouvrages

LA CULTURE ÉLIT DOMICILE

La mise en place du portage « culturel » à domicile complète le dispositif d'actions d'accompagnement du public fragile. Frappée du sceau de l'AGENDA 21, cette démarche consiste à prêter les livres, disques, revues et CD, proposés par la Médiathèque, aux personnes seules et dans l'incapacité de se déplacer. Ce service reste limité aux personnes répertoriées au préalable par le CCAS. **Les bénéficiaires de cette démarche se verront également accorder la gratuité du service** à l'image de la tarification déjà mise en place pour les personnes handicapées. **Délibération n°21 du Conseil Municipal du 22 mars 2010**.

TRANSPORTS : LA GRATUITÉ POUR LES 65 ANS ET PLUS

Promesse tenue ! L'équipe municipale s'y était engagée, **les transports dans le bassin cannois sur le réseau Bus Azur seront prochainement gratuits pour les citoyens âgés de 65 ans et plus**. Le Syndicat Intercommunal des Transports Publics a délibéré, le 19 mars dernier, pour la mise en place de cette offre **à compter du 1er juillet prochain**. Soumise à condition de ressources, cette tarification est accessible pour les personnes résidentes depuis plus d'un an sur le territoire communal et non imposables.

LOGEMENT, LE PLS GARANT DE LA MIXITÉ SOCIALE

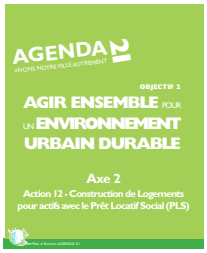
AGENDA 21
OBJECTIF 2
AGIR ENSEMBLE POUR UN ENVIRONNEMENT URBAIN DURABLE
Axe 2
Action 12 - Construction de Logements pour actifs avec le Prêt Locatif Social (PLS)

La Ville poursuit son action en faveur de la mixité sociale en imposant plus de 30 % de PLS (Prêt Locatif Social) sur les nouvelles constructions. Les propriétaires, qui bénéficient d'avantages fiscaux pour mener à bien leur projet, doivent en contrepartie s'engager à proposer des loyers modérés, très en deçà de ce qui se pratique sur le marché de l'immobilier. En optant pour ce dispositif, la municipalité maîtrise l'attribution de logements. **Depuis 2008, plus de 150 familles mandolociennes ont bénéficié de cette démarche**. Dernier programme régi par cette disposition : le projet de la Villa Azuréa dans le quartier de Minelle, approuvé lors du dernier conseil municipal, qui accueillera 6 logements en PLS. **Délibération n°3 du Conseil Municipal du 22 mars 2010.**

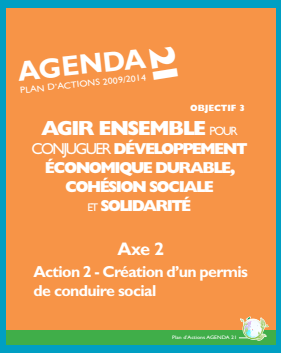
AGENDA 21
PLAN D'ACTIONS 2009/2014
OBJECTIF 3
AGIR ENSEMBLE POUR CONJUGUER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
Axe 2
Action 2 - Création d'un permis de conduire social

LE PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN : MODE D'EMPLOI

Action majeure de l'AGENDA 21, le permis de conduire citoyen est une démarche innovante destinée à favoriser l'insertion professionnelle. La ville, à travers le CCAS, finance le permis de conduire en échange d'un travail citoyen de solidarité.

Le permis de conduire est un atout indéniable pour faciliter l'accès à l'emploi. Cependant, son obtention nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous. Partant de ce constat, la ville par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, et en partenariat avec une auto école de la commune, instaure un nouveau dispositif : le permis de conduire citoyen basé sur un échange de bons procédés, c'est-à-dire une aide au financement en contrepartie d'un travail citoyen de solidarité.

Les conditions d'attribution

Pour bénéficier du dispositif, il faut être majeur, être domicilié sur la commune depuis plus de 2 ans, avoir un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle et justifier d'un manque de financement. La personne souhaitant solliciter l'aide doit impérativement prendre contact avec un travailleur social du CCAS, afin de procéder à une évaluation complète de sa situation, et remplir un dossier de candidature. Selon sa situation et ses possibilités financières, une proposition d'aide lui sera formulée après décision de la Commission Permanente du CCAS. Par ailleurs, l'aide du Conseil Général sera systématiquement sollicitée pour les jeunes de 18 à 25 ans. De même, les demandeurs d'emploi ou les bénéficiaires du RSA solliciteront l'aide apportée par Pôle Emploi ou le Conseil Général.

Un financement jusqu'à 80 %

La participation du CCAS peut atteindre 50 à 80 % du coût global de la formation. Ce montant sera versé par le CCAS directement à l'auto-école, choisie à l'issue d'une consultation, et, avec laquelle, une convention a été signée. Le candidat devra avoir effectué l'intégralité de ses heures d'actions sociales avant de s'engager dans les heures d'apprentissage de la conduite. La convention passée avec l'auto école partenaire prévoit que le candidat aura droit aux cours de code illimités, en ligne ou directement à l'auto école, à la fourniture de tous les outils pédagogiques et à 20 heures de conduite avec une heure d'évaluation ainsi que pour l'obtention à un passage à l'examen du code de la route et un passage à l'examen de la conduite.

Un contrat gagnant-gagnant

Ce travail citoyen de solidarité sera choisi par le bénéficiaire, un panel d'activités lui sera proposé en fonction de son profil. Cette contrepartie peut prendre pour forme de l'animation à Floribunda ou à Eden Parc ; de la surveillance et du relationnel avec leurs résidents ou encore des tâches administratives comme la distribution du courrier ou l'inventaire de l'Epicerie Sociale. Le Plan Canicule est également de nature à intégrer ce dispositif. D'autres activités sont encore à l'étude.

Renseignements : CCAS - 89 avenue de Fréjus Paul Ricard - Tél. : 04 92 97 30 50

SPORT

Adjoint délégué aux Sports : Yves Simon

Conseillers Municipaux subdélégués aux Sports : Barbara Lauretta et Gérald Alladio

TRAIL DES BALCONS D'AZUR : DU CŒUR POUR LES AUTRES

La très physique course de l'Estérel devrait réunir plus d'un millier de participants engagés dans une course à l'exploit au profit d'une action humanitaire.

« Avec l'arrivée des premiers beaux jours, les sensations et le bonheur de courir dans la nature se font de nouveau pressants. La saison de course à pied est finalement là, et fervents comme amateurs, nous lançons de nouveau nos runnings avec le Trail des Balcons d'Azur » s'enthousiasme Philippe Cordero, père fondateur de cette course, parmi les plus belles de la discipline. Lui-même pratiquant averti, Philippe est surtout un homme au grand cœur qui a souhaité inscrire un projet sportif dans une dynamique caritative. *« C'est en septembre 2006 qu'un ami, Jean-François me demande d'organiser un raid multisport dans l'Estérel au profit d'une association humanitaire. Fort de son aide précieuse sur les deux raids dont j'étais l'un des organisateurs (la Boliviana et la Transmarocaine), j'ai bien sûr adhéré sans réserve. Mais, au courant des tendances dans le monde du sport nature, je lui ai proposé d'organiser un Trail : le Trail des balcons d'Azur est né... »*

Une action humanitaire

Le Trail des Balcons d'Azur a ainsi pris forme avec l'association "Solidarité France Afrique" (composée de sapeurs pompiers de Théoule) et l'association CG Sport Event. Cet évènement réunira différents participants qui s'affronteront sur l'un des quatre parcours en course à pied. Les fonds recueillis au cours de cette manifestation par les organisateurs seront destinés à l'achat de matériels médical, scolaire et de jouets pour des actions humanitaires dans le monde entier.

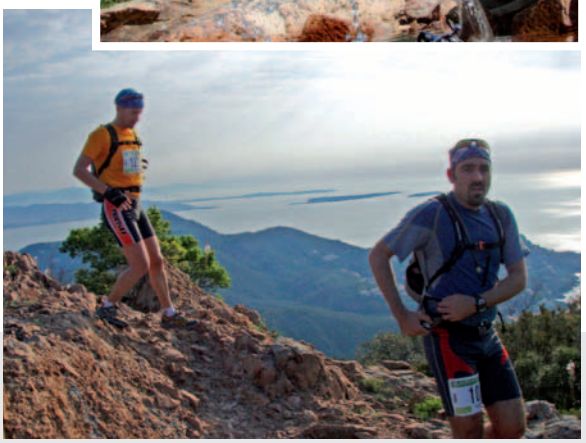

Une course unique entre Estérel et mer

Le Trail des Balcons d'Azur est une course à pied balisée, à allure libre en semi autosuffisance, se déroulant sur un terrain varié de pistes et sentiers sur une distance de 52, 33 km, et 17 km (réservée aux féminines) pour les coureurs, et de 17 km pour les marcheurs, avec un dénivelé positif respectif de 2400 m, 1800 m et 900 m.

Samedi 24 avril : L'Azuréenne 17 km, départ à 15h - la Rando'TBA 17 km, départ à 15h15

Dimanche 25 avril : L'Ultra TBA, 52 km, départ à 7h - Le TBA, 33 km, départ à 8h

Départ et arrivée : Plage du Château de La Napoule - Règlement et inscription sur www.traildazur.com

Un village d'animations

Le Conseil Général vous invite sur la plage du Château de La Napoule à participer à des animations pour tous sur le thème du développement durable : découverte, randonnée, sensibilisation et engagement…

10h-17h : Prêt de vélos gratuit : venez essayer nos vélos électriques !…

10h-17h : Randonnée en kayak ou pédalos

14h-16h : la Rando Famille : « A la découverte du maquis de San Peyre… »

Départ pour une randonnée naturaliste de 2 heures, à la découverte du maquis du San Peyre.

10h-17h : Informations service des sports CG06 : flyers, Randoxygène, covoiturage, tri sélectif, plan Vélo du CG, découvrez la charte éco-citoyenne, Quiz de Ma nature… pour tester vos connaissances….

10h-17h : Signature de l'Arbre de Ma Nature… et engagement à la charte éco-citoyenne

« le Trail, ma Nature » : Je suis, J'échange, J'agis, Je m'engage… Je signe l'Arbre de Ma Nature ! »

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

45 délibérations au menu du Conseil Municipal du 22 mars dernier.

Fiscalité

- Une hausse mesurée : les citoyens avaient reçu, début décembre, une lettre dans laquelle le maire exposait la nécessité d'une augmentation mesurée de 10 %, de la fiscalité locale. Pour la 1ère fois depuis 2002, le Conseil Municipal a été appelé à fixer les taux de la taxe d'habitation, des taxes foncières, et la cotisation foncière des entreprises.

- Taxe d'Habitation : 16,48 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 14,44 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 18,81 %

La taxe professionnelle étant supprimée depuis le 1er janvier 2010, le Conseil Municipal a voté le taux relais de la cotisation foncière des entreprises : 19,79 % **(Délib. n°5)**

- Abattement fiscal : institution d'un abattement de 10 % sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. **(Délib. n°1)**

Rénovation de façades : Capitou reprend des couleurs

Initié en 1999, le dispositif « Rénovation de façades » est devenu une opération d'embellissement de l'habitat fortement suivie dans nos quartiers. Après les Termes et La Napoule, le quartier de Capitou est très engagé dans cette démarche d'amélioration du bâti. Trois ans après le lancement de l'opération sur le village provençal, l'attrait des citoyens – particuliers ou commerçants – ne faiblit pas. A tel point que le Conseil Municipal vient de décider de prolonger l'opération jusqu'à la fin de l'année 2010. Rappelons que l'engagement financier peut représenter jusqu'à 50 % de la dépense pour un particulier et 70 % pour les commerçants. Une opération à double détente qui embellit nos quartiers et participe à la préservation de cadre de vie.
(Délib. n°9)
Service de la DUFE (Direction de l'Urbanisme du Foncier et de l'Environnement) : 04 92 97 30 38.

Notre ville accueille une compétition internationale de rugby

La Ville accueillera le French Riviera Rugby Sevens du 9 au 12 avril prochains. 15 des plus prestigieuses universités et écoles de commerce mondiales telles que Boccoloni (Italie), Esade (Espagne) et Strathmore (Kenya) s'affronteront lors d'un tournoi international de rugby à 7, unique en son genre, organisé en partenariat avec l'association Passion Ovale en charge de promouvoir le rugby au sein de SKEMA Business School issue de la fusion entre les écoles ESC de Lille et du CERAM de Sophia Antipolis. **(Délib. n°26)**

European open tour footvolley, acte II

Après le Rugby, la plage Robinson accueillera du 4 au 6 juin prochains, la 2ème édition de « l'European open tour footvolley ». Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la politique traditionnelle de la commune en matière sportive, en favorisant plus particulièrement, l'organisation d'évènements liés à l'éducation et dans le respect de l'agenda 21. Une manifestation d'intérêt économique également : à ce jour, 850 nuitées ont été enregistrées dans un hôtel de notre commune pour un chiffre d'affaires estimé de 40 000 €. (Délib. n°42)

Inondations : la ville saisit l'Etat

Les inondations survenues sur la commune de Mandelieu-La Napoule, entre le 15 et 18 septembre 2009, ont occasionné d'importants dégâts sur certains ouvrages publics. Ces biens sont exclus des garanties d'assurances dommages, malgré la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Le Conseil Municipal a décidé de faire appel au fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales permettant de financer, à hauteur de 35 % le montant total des travaux s'élevant à 194 408 € HT, soit 68 042,80 € HT. Les ouvrages concernés par ce dispositif sont les travaux relatifs au curage du lit du Riou de l'Argentière au droit du port communal du Riou, ainsi que l'opération visant à remettre en état la piste DFCI de Capitou. **(Délib. n°27)**

Le Centre Nautique hisse les voiles

Le Conseil Municipal s'est ainsi prononcé favorablement en faveur d'actions destinées à développer les disciplines nautiques dans « le vent ». Il en est ainsi du « Kite Surf » comme de la voile et du kayak. Des partenariats noués avec des professionnels du secteur, une société privé, le club Omnisports de Valbonne ou encore l'association Hobie Racing School, vont ainsi développer et renforcer l'offre du centre nautique. **(Délib. n°35, 36 et 37)**

L'intégralité des délibérations sur www.mandelieu.fr

CHIENS DANGEREUX : PRIORITÉ A LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

Depuis fin décembre 2009, la nouvelle législation concernant les chiens dangereux est entrée en application. Dorénavant, tous les chiens de type molossoïde de 1ère et 2e catégories doivent obligatoirement obtenir un certificat d'aptitude, en vue de la délivrance du permis de détention.

Vous possédez un chien classé en 2e catégorie* (chien de garde et de défense) ou en 1ère catégorie* (chien d'attaque).

La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières : **depuis le 1er janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention**. La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1ère catégorie), d'attestation d'aptitude (voir encadré ci-dessus) et d'évaluation comportementale. Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.

Une fois en possession de votre permis de détention, vous devez observer les précautions suivantes :

- Votre chien appartient à la 2e catégorie : il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

Le non respect des règles de sécurité est sévèrement puni par la loi : la détention d'un chien dangereux par une personne non autorisée (par exemple, un mineur ou une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire) est punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende.

- Votre chien appartient à la 1ère catégorie : vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et d'une manière générale dans les locaux ouverts au public à l'exception de la voie publique.

Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les autres lieux où sa présence n'est pas interdite, vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé. L'acquisition, la cession et l'importation de chiens de première catégorie sont illicites et punies de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Est punie des mêmes peines, la détention de chiens de 1ère catégorie non stérilisés.

Informations : Police Municipale
N° Vert 0800 24 04 08

* *Races 2e catégorie* : staffordshire terrier, american staffordshire terrier, rottweiler et tosa.
* *Races 1ère catégorie* : pitbulls et boerbulls.

Le certificat d'aptitude : mode d'emploi

Pour que le maire délivre un permis de détention, il faut obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents. Pour posséder un chien "dit dangereux", vous devez donc attester de vos capacités à le maîtriser et à l'éduquer : c'est ce que proposent les éducateurs canins agréés. Cette formation est à la charge du propriétaire, tout comme l'évaluation comportementale de l'animal qui est à réaliser chez un vétérinaire agréé. Un formulaire, pour vous aider à constituer votre dossier de délivrance de permis de détention d'un chien catégorisé, est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Police Municipale, place de la Liberté. Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter à la Police Municipale ou sur le site Internet de la préfecture (www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr), la liste des vétérinaires et des formateurs habilités.

A noter : ASLM section canine de Mandelieu-La Napoule est agréée pour faire passer les stages et fournir l'attestation nécessaire à l'obtention du permis de détention. Tél. : 04 93 49 31 27.

CULTURE

Adjointe déléguée à la Culture : Sophie Degueurce
Conseillère Municipale déléguée à la Programmation Culturelle : Claude Caron

RICCARDO CARAMELLA ET SES AMIS

Le grand concertiste international se produit au Centre Expo Congrès pour un spectacle exceptionnel. Entouré de ses amis artistes, il rend un hommage appuyé aux femmes qui ont marqué la musique classique.

Malgré des adieux annoncés en 2007 pour ses 40 ans de carrière, Riccardo Caramella, retrouve le chemin de la scène pour un concert exceptionnel. « *Mon cachet sera reversé à PAH - Les Pharmaciens Humanitaires, œuvrant notamment à Haïti* » précise l'artiste. Encore une fois beaucoup de musique, émaillée d'anecdotes, histoire et poésie, qui nous seront délicieusement contées, comme à son habitude, par Riccardo Caramella et sa verve inépuisable. Le pianiste et ses amis s'inspirent du bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin et Robert Schumann, pour nous offrir un concert magique. Les grands compositeurs et autres représentants du romantisme que sont Liszt, Mendelssohn, Brahms ou encore Schubert donneront vie à de très belles interprétations au piano, également accompagnées d'autres instruments. Les partitions révèleront l'influence des femmes, comme Georges Sand, Clara Schumann, Cosima Liszt, auprès de ces compositeurs immortels.

Un artiste hors norme

Mandolocien d'adoption depuis 1992, distingué par le diplôme de Citoyen d'Honneur en 2008 par le Maire de notre commune, Riccardo Caramella s'investit, avec passion, dans la vie de la cité. Déjà présent à la cérémonie des vœux en 2007, il est désormais indissociable de ce rendez-vous citoyen de début d'année. On lui doit aussi le CD de berceuses offert à chaque nouveau né, dont les morceaux ont été choisis, arrangés et interprétés par le musicien. « *La tentative d'interpréter les désirs des enfants a été le fondement de la naissance de ce CD* » écrivait-t-il en préface de cet album. Sa générosité naturelle fait de ce personnage un citoyen apprécié des Mandolociens-Napoulois. Un grand talent doublé d'un grand cœur : outre le reversement de son cachet à une association humanitaire, il offrira également au public son dernier opus « Adagio » (parmi les plus célèbres Adagios des Concerts pour piano et orchestre).

Piano : Riccardo Caramella, Marisa Borini - Violon : Goran Koncar - Clarinette : Sergio Del Mastro - Hautbois : Gianfranco Bortolato - Scénographie et lumières : Fulvio Fiori - Avec la participation de Coralie Vuillod, piano

Renseignements et réservations :

Samedi 24 avril - 20h30 - Concert « Romantisme : l'apothéose du piano »
Centre Expo Congrès - Tarif unique : 25 euros

Billetterie :
www.francebillet.com : FNAC, Carrefour, Géant
www.ticketnet.fr : Auchan, Cultura, E.Leclerc
Centre Culturel Municipal - 04 92 97 49 65 - culture@mairie-mandelieu.fr
Office du Tourisme et des Congrès - 04 92 97 99 27

Les Live du Purple Lounge au Royal Casino de Mandelieu

3 avril - Jil Aigrot - Elle est la voix chantée de Piaf dans le film LA MOME. Après l'Olympia et une tournée triomphale aux Etats-Unis, elle est de retour en France et reprend le spectacle hommage à Edith Piaf qui connaît, depuis 3 ans à travers le monde un succès inégalé.

17 avril – B.B Blues - B.B BLUES vous propose un voyage musical qui vous emmènera de Chicago aux Bayous de Louisiane tout en passant par le Texas.

Dîner concert - Royal Casino - www.lepurplelounge.com – 04 92 97 70 21

LE THÉÂTRE, EXUTOIRE DE LA TRAGÉDIE

Avec Lebensbraum, la Compagnie de l'Echo aborde les conséquences de la Shoah. Sous la plume de Israël Horoviz, un écrivain américain, le texte fait parfaitement l'équilibre entre le drame et l'humour, le rendant ainsi accessible à tous les publics.

« *Je lance une invitation à six millions de juifs à venir poursuivre leur vie en Allemagne* ». Tel est le projet de Rudolph Stroiber, chancelier allemand, afin de racheter la honte qui pèse sur son peuple depuis les crimes nazis. » Tel est, surtout, le synopsis de la pièce « Lebensbraum » écrite par Israël Horovitz et interprétée par la Compagnie de l'Écho. Israël Horovitz, auteur de plus de cinquante pièces, traduit et joué dans le monde entier, parle de ce sujet douloureux, avec tact et sens de la mesure. « *Ecrire sur la shoah est une entreprise délicate. Oser la science-fiction sur ce thème est également une gageure redoutable, tant il est important de toujours rappeler que l'évènement a eu lieu et que son atroce réalité interdit toute intervention légère* » nous dit l'auteur. Israël Horovitz ose pourtant et gagne ce double pari en réussissant, avec délicatesse et intelligence, à faire parler d'Histoire au cœur de l'imaginaire.

Un puzzle à rebondissements

La trame de la pièce appelle des sentiments contradictoires : elle éveille les animosités autant qu'elle attise les passions. Les Allemands voient d'un mauvais œil l'arrivée de six millions d'invités, accusés de leur ôter le pain de la bouche et de les réduire au chômage. Quant à une partie de la communauté juive, cette invitation massive ravive les douleurs du passé et fait craindre une répétition de l'Histoire. Pour souligner le succès d'un tel projet, le gouvernement allemand va prendre pour modèle la famille Linsky : famille de la classe moyenne américaine, venue en Allemagne pour trouver une vie meilleure. Le père Mike, docker, va alors gravir les échelons devant les caméras de télévision, suscitant ainsi l'envie de franchir le pas pour d'autres juifs mais créant des jalousies de la part de ses collègues allemands. Sur scène, ce sont trois acteurs qui donnent vie à plus de 40 personnages, passant de l'un à l'autre, par un geste, une posture, un accessoire, composant une fresque foisonnante.

La Compagnie de l'Écho

Créée en 1996, la Compagnie de l'Écho se voit accorder en 2003 la résidence au Théâtre Denis à Hyères, où elle mène de front trois missions : la création de spectacles, la programmation théâtrale du lieu, et enfin, la formation. Cette résidence est la volonté d'une compagnie de participer à la vie culturelle locale et d'y défendre des projets porteurs de sens et de curiosité.

Renseignements et réservations :

Lebensbraum - Vendredi 23 avril à 20h30 - Théâtre par la Compagnie L'Echo
Espace Léonard de Vinci
Tarifs "Tout public" : Spectacle gratuit pour les – de 12 ans - Plein tarif : 15 €
Tarif Réduit : 9 € (12-25 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes)
Tarif adhérents Médiathèque / Centre Culturel Municipal : 11 €

Billetterie : www.francebillet.com : FNAC, Carrefour, Géant
www.ticketnet.fr : Auchan, Cultura, E.Leclerc
Centre Culturel Municipal - 04 92 97 49 65 - culture@mairie-mandelieu.fr

CULTURE

Adjointe déléguée à la Culture : Sophie Degueurce
Conseillère Municipale déléguée à la Programmation Culturelle : Claude Caron

LES PAYSAGES DE BRIGITTE NOELLE

Cette artiste mandolocienne réalise des peintures à l'huile dans un style expressionniste. Avec une touche d'abstrait pour le rêve... et inspirée principalement par les paysages de Provence et de Bretagne qu'elle essaie de traduire au couteau pour la force de la matière. Brigitte-Noëlle expose depuis plusieurs années à Mandelieu et à Cannes, elle vient d'ouvrir place Jeanne d'arc (Capitou) à Mandelieu-La Napoule un atelier-galerie où elle propose des cours d'initiation à l'aquarelle pour adultes et enfants.

Site web: http://brigitte-noelle.waibe.fr
Exposition Brigitte Noëlle Monestiez - du 03 au 30 avril 2010 - Hall de Léonard de Vinci. Rens. : Médiathèque au 04 92 97 49 61

LE VENT, PORTEUR DE BELLES HISTOIRES

Voici des histoires portées par le vent et par Alain Dumas, conteur de son état… Des histoires où on y danse pour faire reculer la montagne et son ombre… Où on survole la terre avec la torture jusqu'à ce qu'elle pêche par orgueil et sombre dans l'oubli…Où on tremble devant le loup qui hurle sa faim mais on se rassure vite lorsque sa force se heurte à l'ingéniosité des animaux convoités qui usent de subterfuges… Où une princesse aux prises avec un dragon est enfin délivrée par quatre frères… Tendre l'oreille, devenir complice du vent et voyager.

Mercredi 14 avril - 10h15 - Espace Léonard de Vinci - Durée 50 mn - Enfants à partir de 6 ans - Gratuit - Rens. : Médiathèque au 04 92 97 49 61

LA CRÉATION AU BOUT DE VOS DOIGTS

Si vous ne savez pas quoi faire de vos 10 doigts, venez développer votre agilité ! Matériel de récupération et imagination, quelques bouts de papier, de fils de fer et de cartons et le résultat peut-être fabuleux et surprenant ! Suite à l'exposition des monstres que vous avez eu l'occasion de voir et d'apprécier à la médiathèque, la Médiathèque vous propose deux ateliers papiers collés animés par Liliana, alias « PALAIS BRUN ». L'occasion de réaliser vous même un sujet.

1er atelier : le 13 avril de 14h à 16h, destiné aux enfants de 5 à 7 ans (les enfants peuvent être accompagnés d'un parent) - 2ème atelier : le 15 avril 2010 de 14h à 16h, destiné à tout public (enfant à partir de 8 ans et adultes) - Inscriptions du 20 mars au 7 avril, nombre de places limitées à 10 personnes par atelier, destiné aux abonnés et aux Mandolociens-Napoulois. Choix des modèles à l'inscription : la Poule ou le Lapin.
Rens. : Médiathèque au 04 92 97 49 61

SLAM : LES COLLÉGIENS MONTENT SUR SCÈNE

Il fallait oser ! Aller sur scène, sous les projecteurs, face aux camarades de classe et à un jury intransigeant... pour y dire ses propres textes ! C'est ce qu'ont osé faire les élèves de Mme Camut sur la scène de l'Espace Léonard de Vinci. Cette slam session était le fruit d'un travail de collaboration entre la Médiathèque, le collège des Mimosas et l'animateur d'ateliers réalisés depuis le début de l'année, Pascal Giovannetti. Le vainqueur du tournoi, « Bad Pitre » de son nom de scène (Alix à la ville), a remporté un bien curieux prix : une boîte de fromage ! La poésie est aussi un art vivant, le dynamisme de ces jeunes slammeurs l'a prouvé.

CULTURE

Adjointe déléguée à la Culture : Sophie Degueurce
Conseillère Municipale déléguée à la Programmation Culturelle : Claude Caron

AGENDA 21
VIVONS NOTRE VILLE AUTREMENT
OBJECTIF 4
AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE ÉCO-CITOYENNE
Axe 4
Action 16 - Organisation du Salon Science et Société

LE CERVEAU ET SES SECRETS

Le salon Sciences et Société consacre son édition aux mystères du cerveau. Cycle de projections et conférences, débats et expositions pour tout savoir sur le cérébral… sans se prendre la tête.

Du 20 au 30 avril

- **Visionnage libre de films documentaires** sur le cerveau dans la Médiathèque (lectures libres sur écran tv)
- **Jeux** : faites travailler votre cerveau !

Toute la semaine jeux quizz, tests et memory à la Médiathèque.

- **Initiation/cours d'échecs** : samedi 24 avril de 14h à 16h, proposés par l'association Cannes Echecs.

Mercredi 21 avril : Projection de films documentaires - Espace Léonard de Vinci

14h - "Le cerveau en miroir", 2008 - Film de Philippe Baylaucq, prod. ARTE et la Compagnie des Taxi-brousse. Durée 52 min. Une plongée au cœur de nos neurones qui risque d'entamer le sentiment de supériorité de l'espèce humaine sur le monde animal.

15h - « Alzheimer mon amour » - Film de Carine Lefebvre, 1998, Prod. Yumi. Durée 26 min.
A la rencontre de deux couples dont la vie a été bouleversée par la maladie d'Alzheimer…

15h30 - « C'est pas sorcier : les sorciers se prennent la tête», 2000, prod. France 3. Durée 26 min. *
Le cerveau est (…) un centre de commande extrêmement perfectionné qui nous permet d'agir et de ressentir.

16h - « C'est pas sorcier : j'ai la mémoire qui flanche ! », 2000, prod. France 3. Durée 26 min. *
Dans ce deuxième volet, nos sorciers nous expliquent comment on acquiert un langage, comment fonctionne notre mémoire…

Samedi 24 avril : Projection suivies de conférence débat

10h - « Images et sciences du langage » - Film de J.P. Mirouze, 2002, prod. CNRS et Movimento. Durée 4x26 min. Des linguistes et des neurologues tentent de comprendre les mécanismes du langage et font le point des connaissances actuelles en 4 films..

11h45 - « Les illusions d'optique » par Nicole OSTROWSKY (Université de Nice Sophia-Antipolis). Durée 30 min. env. * Ne crois pas ce que tu "vois" ou comment le couple œil-cerveau peut te tromper.

12h15 - Remise du prix du livre de Sciences jeunesse * Décerné par les collégiens du CES A. Camus, ce prix récompense chaque année un livre récent sur les sciences, destiné au public jeunesse.

14h - « Comprendre la mémoire » par André Nieoullon, Professeur, Université de la Méditerranée, Marseille, Président de la Société française des Neurosciences, Auteur de Neurosciences : à la découverte du cerveau. Conférence suivie d'une discussion avec le public.

15h env. - « Les maladies du cerveau » - Dr Tardieu, médecin à l'EHPAD (Floribunda) à Mandelieu-La Napoule - Dr Polydor, neurologue à Cannes et auteur de « Alzheimer, mode d'emploi » - Me Riff, présidente de « Alzheimer Côte d'Azur ». Alzheimer, Parkinson, épilepsie, sclérose en plaques… sont les plus connues. Conférences suivies d'une discussion avec le public.

Les programmes suivis du symbole * sont aussi accessibles au jeune public.

Renseignements : Médiathèque au 04 92 97 49 61
Le programme complet sur www.mandelieu.fr

LA SAGA DE MANDELIEU-LA NAPOULE

Acte XV : Quand maire et curé doivent cohabiter !

Réclamé depuis un siècle, un presbytère est finalement élevé à Capitou en 1865. Il est toutefois partagé en deux, un côté étant réservé à Monsieur le curé, l'autre à Monsieur le maire ! Ils vivront ainsi en bonne harmonie, quoique... L'extrait d'une délibération du 20 novembre 1892 nous indique que l'entente n'était pas toujours des plus cordiales ! (voir encadré)

Une autre question délicate se pose à la commune durant ces années, celle de l'inhumation de ses morts.
En effet, les fouilles archéologiques ont bien révélé l'existence de plusieurs nécropoles sur le territoire dont l'une à Saint-Cassien et une autre à Minelle. Leur utilisation est d'ailleurs attestée depuis les temps préhistoriques jusqu'au Moyen-Âge (vases cinéraires, sépultures à coffrage...).
Cependant, depuis quelques temps, Mandelieu n'a étrangement plus de cimetière. Les morts du village sont enterrés au cimetière de Pégomas, tandis que les « étrangers » sont inhumés dans les champs.

Le Conseil Municipal s'inquiète de cette situation dans sa délibération du 10 mai 1840 : « *...la commune de Mandelieu est encore privée de cimetière ; les cadavres étaient portés précédemment à celui de Pégomas (...) Mais lorsque les étrangers sont morts dans son territoire, on les a souvent enterrés en plein champ, ce qui représente un danger qu'il convient d'éviter ; par quoi, le Conseil Municipal a délibéré d'affecter la somme de 150 Frs à la construction d'un cimetière, clos de murs de deux mètres de hauteur, qui sera d'une contenance de 64 mètres carrés et placé sur le terrain communal, au Nord-Ouest du village, à une distance d'environ 200 mètres, le terrain étant trop rocailleux au-delà de cette distance pour pouvoir servir à cette destination...* ».

Ainsi est créé le cimetière de La Napoule qui devient très vite trop exigu. Il sera progressivement agrandi, jusqu'à ce que son transfert et la construction d'un nouveau cimetière à Capitou soient décidés en 1883.
Quant au cimetière Saint-Jean, il ne verra le jour qu'un siècle plus tard, en 1985.

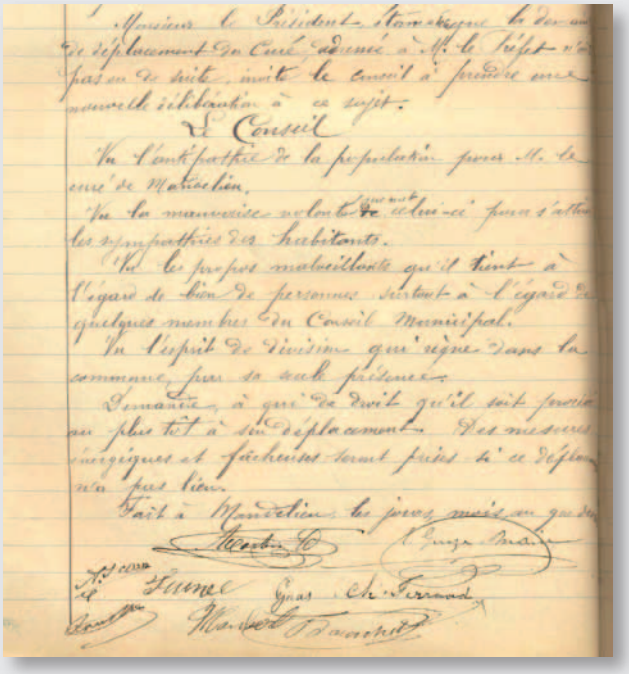

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal 1892
1D27 – Archives municipales de Mandelieu-La Napoule

Transcription : « *... Monsieur le Président, étonné de ce que la demande de déplacement du curé, adressée à M. le Préfet, n'ait pas eu de suite, invite le Conseil à prendre une nouvelle délibération à ce sujet.*
Le Conseil,
Vu l'antipathie de la population pour M. le curé de Mandelieu.
Vu la mauvaise volonté que met celui-ci pour s'attirer les sympathies des habitants,
Vu les propos malveillants qu'il tient à l'égard de bien de personnes surtout à l'égard de quelques membres du Conseil Municipal,
Vu l'esprit de division qui règne dans la commune par sa seule présence,
Demande, à qui de droit qu'il soit procédé au plus tôt à son déplacement. Des mesures énergiques et fâcheuses seront prises si ce déplacement n'a pas lieu.
Fait à Mandelieu, les jours, mois, an que dessus.
L. Guize, Maire »

BERNARD FELDAIN, L'ÉQUILIBRISTE DES FORMES

Autodidacte qui s'est découvert, au hasard de la vie, un talent et une passion pour la création artistique, Bernard Feldain est un artiste accompli. Il s'est façonné un univers atypique au travers de la peinture et de la sculpture, ses deux formes d'expression privilégiées.

Arrivé sur la Côte d'Azur, il y a 27 ans, Bernard Feldain est Mandolocien d'adoption depuis 1998. Niché sur les hauteurs de Capitou dans une demeure Belle Epoque cossue et superbement aménagée, l'artiste expose des œuvres intemporelles dans un foisonnement créatif impressionnant. Le quinquagénaire ne s'était pourtant pas destiné à la création artistique. Titulaire d'un BTS commerce orienté sur les métiers du textile, Bernard Feldain s'est vite retrouvé à la tête d'une grande chaîne de magasins de prêt-à-porter. Une expérience enrichissante qui le conduit rapidement à posséder sa propre maison de haute couture et à créer étoffes soyeuses et habits de fête pour soirées de prestige. Un parcours en chemin de soie qui lui donne l'envie de la création artistique, celle qui s'expose dans les galeries.

La copie, mieux que l'originale ?

L'art s'est finalement imposé à cet homme pressé sans vraiment le choisir, comme une évidence qui lui aurait échappé. Lui qui a toujours eu le sens des couleurs et des proportions s'est essayé « pour voir » à la peinture. Et il s'y emploie en reproduisant les œuvres des grands peintres. Un essai très concluant : ses amis le félicitent, lui passent des commandes. Il finit par exposer dans une grande galerie à Strasbourg et sera très vite soutenu par un mécène collectionneur local. A l'origine du mouvement des « vrais-faux » qui consiste à copier les grands noms de la peinture, Bernard Feldain a façonné sa propre image d'artiste avant de voguer plus tard de ses propres ailes. *« Il est capable de restituer un paysage hollandais du XVII*ème *siècle avec autant de maestria qu'un Modigliani ou un Renoir »* dit aujourd'hui de lui Henry Perier, grand critique d'art contemporain. On ne saurait mieux définir cet autodidacte brillant, vraie génie artistique inspiré par « tout et son contraire ».

D'une rive à l'autre

Nourri par le Pop Art et la philosophie de vie tibétaine, ce personnage est surtout un funambule de l'art, vrai équilibriste des formes, choisissant de s'exprimer soit au travers de la peinture, puis, selon les humeurs et les envies, de la sculpture. *« Je suis venu à la sculpture parce que j'étais frustré par l'aspect « plat « de mes peintures »* dit-il. *« La sculpture est un art exigeant qui vise à toucher la perfection. C'est l'avantage de la troisième dimension, l'œuvre doit être parfaite sous tous les angles, cela demande un vrai travail de composition dans l'espace. »* Sa première œuvre remonte à 10 ans. *« C'était un totem en verre soufflé »* se souvient-il. Cette nouvelle forme d'art l'emmènera, avec succès, sur le continent américain en 1999 pour une exposition monstre à Dallas, « son univers pas si impitoyable ». Il y exposera près de 50 œuvres ! Aujourd'hui, s'il continue à travailler le verre soufflé, il n'hésite pas à mêler le métal et le plexiglas et s'attaque aujourd'hui au bronze. Bernard Feldain est ainsi, survolant les périodes artistiques, s'inspirant puis réinventant sans cesse l'art.

*Bernard Feldain vient de remporter le 2*ème *prix du concours de sculptures monumentales organisé par le Domaine de Barbossi. Ses golfeurs de près de 3 mètres de haut se dressent aujourd'hui fièrement devant le green du Riviera Golf.*

Bienvenue à Mandelieu-La Napoule

Energie Renouvelable
Conseil et estimation économies d'énergie. Responsable : Robert POLIZZI. Tél. 04 93 49 64 27 ou 06 71 82 00 63 robert.polizzi@akeonet.com - Les Rives de la Siagne – Avenue de Lattre de Tassigny.

Atelier des Jardins Fleuris
Couture, retouches, créations sur mesure, robe de mariée. Responsables : Fatima BOULABEIZ et Michèle ROUX. Tél. : 04 92 97 15 39 – site Internet :http:/adjf.couture.neuf.fr/ - 731 avenue Janvier Passero.

Diva (changement de propriétaire)
Prêt-à-porter féminin et accessoires. Responsable : Liliane SAGE. Tél. 04 93 49 49 01 diva.mode@laposte.com Placette du Concorde, Cannes Marina, Allée de la Marine Royale

Auto Moto Permis Points
Centre de formation spécialisé en prévention des risques. Responsable : Aurélie PAILLAUD. Tél. 0800 105 86 ou 06 22 08 27 77 - courriel : ampp06@wanadoo.fr

Hard Drives Systhemes
Assistance, dépannage, formation informatique. Responsable : Yves GOISIER. Tél. : 04 93 48 22 37 ou 06 88 63 75 69 – courriel harddrives.systhemes@yahoo.fr

Webgraphie
Création site web, référencement, infographie, retouche photos professionnelles et supports publicitaires. Responsable : Josiane HERTERT. Tél. : 06 24 66 80 68 – courriel : contact@webgraphie.com - www.webgraphie.com

KPLAN
Dessinateur en architecture. Responsable : Jean-Pierre KERANVRAN. Tél. : 06 11 66 20 50 courriel : kplan-jpkeranvran@orange.fr - www.kplan-mandelieu.fr

Estérel Home Management
Accueil des visiteurs et services relatifs aux locations saisonnières. Tél : 06 64 14 89 87 www.esterelhomemanagement.com - contact@esterelhomemanagement.com

Brasserie L'Ecureuil (changement de propriétaire)
Brasserie, restaurant - 725 avenue de Cannes - Tél : 04 93 49 10 66

Nos enfants en séjour à Crans Montana

Du 7 au 14 mars derniers, un échange scolaire, effectué dans le cadre de la délégation au jumelage, a été organisé à Crans Montana (Suisse) avec une classe de CM2 de l'école Cottage Mimosa, dirigé par M. Deperi. Encadré par 4 accompagnateurs, 43 élèves ont participé à cet échange sportif et culturel. Les enfants étaient hébergés dans des familles suisses où un accueil chaleureux leur a été réservé. Ski alpin, ski de fond, randonnée en raquette, jeux de neige, découverte du milieu montagnard, sensibilisation à la notion d'environnement, découverte de la faune et de la flore étaient au programme de ce séjour. Mandelieu-La Napoule recevra en échange les petits suisses courant juin.

Le Billard Club qualifié pour la finale de France

La phase de poule du championnat de France par équipes Division 1, débutée au mois d'octobre dernier, vient de se terminer. Le club de Mandelieu-La Napoule s'est brillamment qualifié pour la finale de France qui aura lieu fin mai à Albert (Picardie). Bravo à l'équipe dirigeante et aux talentueux joueurs !

Billard Club : Espace Liberté
Tél. : 04 93 49 73 79
billardclub.mand@orange.fr

Des « recommandés » solidaires

Mandelieu-La Napoule est la 2ème ville de France à proposer un nouveau service mis en place par La Poste au niveau national. Dorénavant, les habitants de notre commune peuvent donner procuration à leurs voisins pour recevoir leurs lettres recommandées en étant prévenus par SMS. Il leur suffira de désigner un voisin au sein de leur immeuble, qui réceptionnera pour eux leurs lettres recommandées. Pour cela, le client devra remplir la procuration de proximité distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de Mandelieu-La Napoule et appeler le 3631, Service Consommateur du groupe La Poste, qui leur proposera un rendez-vous à domicile avec leur facteur pour valider la souscription. Ils pourront également remettre la procuration dans l'un des bureaux de Poste de la ville. Dès réception d'un recommandé par son voisin, si le client le désire, La Poste le prévient par SMS avant 14h. Les citoyens peuvent également télécharger la procuration sur : www.voisinssolidaires.fr/laposte

Le CEC accueille le Salon de l'Immobilier

Pour la première fois dans notre ville, le Centre Expo Congrès accueille le salon immobilier de la Côte d'Azur. Toute l'offre immobilière du Var-Est et de l'Ouest des Alpes-Maritimes (de Fréjus, Saint-Raphaël à l'arrière pays Cannois) sera regroupée sur un même site. L'ensemble des professionnels de l'immobilier sera présent pour répondre à vos projets d'investissement : promoteurs, agents immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, banques et financement, conseil patrimonial et notarial. A cette occasion, les visiteurs pourront également découvrir Enerbat le salon des énergies renouvelables pour le professionnel et le particulier. Toutes les solutions y seront exposées : solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, aérothermie, éolien bois énergie, domotique, matériaux innovants, traitement de l'eau, biocarburant (salon-enerbat.com).

Salon de l'Immobilier Côte d'azur (Logis'immo) du 23 au 25 avril 2010 - Centre Expo Congrès - de 9h30 à 18h30 - Entrée Gratuite - 80 exposants
salonimmobilier-cotedazur.com

Pôle Emploi Cannes-Mandelieu : nouveaux horaires

La direction du Pôle Emploi Cannes informe le public du changement des horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15, et le vendredi de 8h30 à 12h30.

Nos anciens fêtés au CEC

350 personnes ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour le traditionnel repas offert aux retraités de plus de 65 ans, le 23 février dernier. Il a eu pour cadre le Centre Expo Congrès et s'est tenu en présence du Maire de notre ville et les élus du Conseil d'Administration du CCAS, souhaitant être présents pour partager ce moment de convivialité et de détente. Bernard Reval et son orchestre ont prolongé ce moment en distrayant et en faisant danser les convives.

Stage de voile légère au Centre Nautique Municipal

Pendant les vacances scolaires de Pâques, le Centre Nautique Municipal propose des stages de planche à voile, catamaran et optimist pour les adultes et les enfants (dès 6 ans) à la journée ou demi journée. Situé sur un plan d'eau de qualité considéré comme le plus venté des Alpes Maritimes, le Centre Nautique Municipal offre un parfait terrain de jeu pour les activités nautiques. De plus, son école de voile, labellisée EFV (Ecole Française de Voile) et agréée Jeunesse et Sports, présente toutes les garanties de sécurité.

A noter : une réduction de 20 % sera appliquée sur le tarif habituel pour les résidents de Mandelieu-La Napoule sur présentation d'un justificatif de domicile.

Centre Nautique Municipal
Avenue du Général de Gaulle - 06210 Mandelieu-La Napoule
centrenautique@mairie-mandelieu.fr
Téléphone : 04.92.97.07.70 – 06.12.93.51.31

LES TROIS GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GROUPE UMP
POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Si les moments les plus lourds et les plus destructeurs de la crise financière puis économique sont passés, les conséquences sociales sont toujours plus sensibles, les dynamiques économiques et sociologiques bien qu'interdépendantes évoluant de manière distinctes. De fait, la crise sociale s'installe. A Mandelieu-La Napoule le nombre de chômeurs est ainsi passé de 1026 à 1267 personnes en un an ; il faut donc redoubler d'énergie et résister de toutes nos forces contre ce que certains se borneraient à qualifier de fatalité ! C'est dans cet esprit que fut lancée la « Navette pour l'Emploi », initiative visant à fluidifier les rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs sur notre territoire qui s'ajoute au Forum de l'Emploi, créé voici déjà 15 ans et toujours plus couru (et qui permit entre autre à 299 personnes de repartir avec un contrat en main lors de sa dernière session).

Soutenir l'emploi c'est aussi défendre nos entreprises et l'activité économique en développant les outils tels que le Centre Expo Congrès, en favorisant l'organisation de salons et manifestations professionnelles, ou en encourageant les créateurs d'entreprise (5e Prix de la Création d'Entreprise) et les entreprises vertueuses (Prix Agenda 21 récompensant l'engagement pour le développement durable). Les grandes manifestations populaires comme la Fête du Mimosa, 3e manifestation hivernale dans le département, sont aussi l'occasion d'accroître la clientèle fréquentant les hôtels et autres commerces mandolociens-napoulois.

Réagir face à la crise sociale qui menace c'est aussi lutter contre l'exclusion et l'isolement avec des initiatives comme « Voisins Solidaires », l'abattement de 10 % sur la taxe d'habitation pour les personnes à mobilité réduite, ou le portage à domicile d'ouvrages, de revues ou de CD aux personnes les plus fragiles organisé par la médiathèque municipale en partenariat avec le CCAS. Le Centre d'Animation Séniors Eden Park et la politique d'encouragement au développement des activités intergénérationnelles participent bien évidemment de cette même volonté à renforcer les liens qui unissent les citoyens au-delà des distinctions qui pourraient les séparer. Si la solidarité s'inscrit au cœur de l'AGENDA 21, elle constitue aussi l'essence même de la vie en communauté, la raison d'être de toute société, la qualité essentielle et distinctive de notre espèce grégaire.
La solidarité se tourne aussi vers les plus jeunes d'entre nous, vers les familles monoparentales ainsi que vers les jeunes actifs dont nous avons tant besoin. Le choix du Prêt Locatif Social (PLS) et la politique garantissant, pour toute nouvelle construction collective, 30 % de logements PLS en est la traduction et contribuera à rendre notre cité attractive et accessible à toutes les tranches de la population. Tout ceci pour que perdure l'idée ratifiée lors du dernier sondage IFOP et qui confirme qu' « il fait bon vivre à Mandelieu-La Napoule ».

GROUPE DIVERS
ENSEMBLE POUR MANDELIEU-LA NAPOULE

Lors du Conseil Municipal du 18 janvier 2010, notre groupe a voté contre deux délibérations majeures concernant le devenir de la Vallée de la Siagne :
- Contre l'installation de la société ALGORA (spécialisée dans l'enlèvement, le traitement et la valorisation de tous les déchets liquides et solides, incluant aussi les produits pétroliers). De plus, son implantation doit s'effectuer, non seulement à proximité du collège des Mimosas, mais aussi près de nombreuses habitations individuelles et collectives.
- Contre la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui permet la transformation d'une zone NA (espace naturel) en zone UP-UZ (zone d'activités et d'équipements industriels) et qui autorise notamment l'installation d'activités nocives à l'environnement.
Nous sommes très attachés à la préservation de la Vallée de la Siagne qui reste l'un des derniers espaces naturels de notre commune. Nous ne serons jamais favorables à toute initiative qui puisse compromettre la qualité de vie et la sécurité de nos concitoyens.
Nous considérons que l'orientation du groupe majoritaire est en totale contradiction avec les principes de l'Agenda 21 dont le maire ne cesse de nous vanter les vertus.

GROUPE GAUCHE PLURIELLE
MANDELIEU À GAUCHE

Développement durable, rien que le rapprochement de ces deux mots est un oxymore. Quel développement ? Celui qui détruit méthodiquement notre écosystème ? Aménager le port de La Napoule pour permettre à deux yachts de 46 mètres de s'y amarrer, pour ensuite aller faire des ronds dans l'eau en y brûlant 1000 litres de fuel à l'heure, est-ce œuvrer pour le développement durable ? Après, ils seront lavés par des tonnes d'eau douce. Pour nos élus n'est « durable » que la contradiction entre le « dire » et le « faire ».

AGENDA

avril...

JEUDI 1ER AVRIL
AVF
18h – Bowling La Bocca
Prix : 19 € (2 parties et pizza ou salade)
Rens. et inscription : 09 77 03 40 67

DU 3 AU 30 AVRIL
Exposition : Brigitte Noëlle
Hall Léonard de Vinci

DU 7 AU 14 AVRIL
Exposition : Yvette Hervy
Vernissage le 9 avril à 18h30
Invitation aux voyages
10 h-12h/15h-17h30
Espace Henri Mathieu – La Napoule

DIMANCHE 11 AVRIL
AMICALE DES GENS DU NORD
Sortie à Fréjus (Restaurant le Colombier)
Rens. : 04 93 93 19 32 – 04 93 49 80 44

MERCREDI 14 AVRIL
Heure du Conte
10h15 - Espace Léonard de Vinci

DU 16 AU 29 AVRIL
Exposition : Yolande Firetto
Exposition : Souvenir de voyages
10h-17h - Fermé le dimanche
Espace Henri Mathieu – La Napoule

SAMEDI 17 AVRIL
CLUB LOISIRS DES ANCIENS
9h00 – Assemblée Générale – Salle Méditerranée
Emargement avec carte à jour de cotisation 2010

DIMANCHE 18 AVRIL
CLUB LOISIRS DES ANCIENS
Sortie au Puy Ste Réparade - Le domaine du Vert Moulin (Bouches du Rhône)
Prix adhérents : 40 €
Non adhérents : 42 €
Rens. : 06 64 03 06 32 / 06 10 07 75 60 / Eden Parc : 04 89 87 52 80

DU 20 AU 24 AVRIL
Salon Sciences et Sociétés
Médiathèque

VENDREDI 23 AVRIL
20H30 – Théâtre de la Cie l'Echo
« Lebensraum »
Espace Léonard de Vinci - Tarif "Tout public" à partir de 9 euros.
Rens. 04 92 97 49 65

SAMEDI 24 AVRIL
20H30 – Concert
Riccardo Caramella et ses Amis
« L'Apothéose du Piano »
Centre Expo congrès - Tarif unique : 25 euros - Rens. 04 92 97 49 65

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AVRIL
Trail des Balcons d'Azur
Samedi 24 avril : Départs de la Plage du Château de la Napoule
15h00 - le Trail Azuréen – 17 km
15h15 - randonnée des Balcons d'Azur
Dimanche 25 avril : Départs de la Plage du Château de la Napoule
7h00 : l'Ultra Trail des Balcons d'Azur – 52 km
8h00 : Trail des Balcons d'Azur - 33 km

MARDI 27 AVRIL
CLUB LOISIRS DES ANCIENS
13h30 : concours de belote coinchée contrée aux enchères
Club Liberté
Rens. : 06 67 87 65 62

JEUDI 29 AVRIL
AVF
Journée culturelle – visite guidée du Domaine Rayol-Canadel
Repas à Cavalaire – visite libre de St Tropez l'AM
Prix : 55 € tout compris pour les adhérents
Rens. et inscription : 09 77 03 40 67

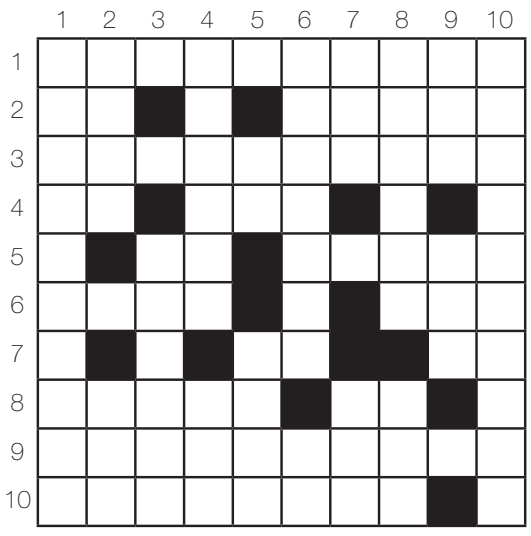

LES MOTS CROISÉS DE CAYA

1- Gênant. 2- Conjonction. Décorée. 3- Communiquer. 4- Article d'importation. Conteste. 5- Pronom. Nouera. 6- Regarde. Localisé. 7- Voyelles. D'un auxiliaire. 8- Titi de droite à gauche. 9- Ecroué. 10- Hormone.

1- Décidés. 2- Ville du Morbihan. Dans imputer. 3- Dupé. 4- Conduites. Entrée d'Arras. 5- Entre 3 et 4. Désagréable à règler. 6- Plaine de l'Artois. Note. 7- Héros sans queue ni tête. Début d'un hymne. 8- Ans. Sot. 9- Elle est là. Vallée. 10- Vaincues.

Réponses - Horizontalement : 1. Dérangeant. - 2. Et. Ornée. - 3. Téléphoner. - 4. El. Nie. - 5. Te. Lera. - 6. Mire. Sis. - 7. Ae. As. - 8. Nimag. - 9. Emprisonné. - 10. Stéroïde.

Verticalement : 1. Déterminés. - 2. Etel. Imp. - 3. Trompe. - 4. Amenée. Arr. - 5. Pi. Agio. - 6. Gohelle. Si. - 7. Ero. God. - 8. Années. Ane. - 9. Née. Ria. - 10. Terrassées.

CINÉMA

Programme

Dim 4 avril - 15h00 / 18h00
LE CONCERT (le meilleur film de l'année 2009)

Lun 5 avril - 15h00 / 18h00
OCEANS

Dim 11 avril - 15h00 / 18h00
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (Tim Burton)

Lun 12 avril - 15h00
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Dim 18 avril - 15h00 / 18h00
NANNY MAC PHEE 2

Lun 19 avril - 15h00 / 18h00
NANNY MAC PHEE 2

Dim 25 avril - 15h00 / 18h00
L'ARNACOEUR

Lun 26 avril - 15h00 / 18h00
L'ARNACOEUR

Dim 2 mai - 15h00 / 18h00
ADELE BLANC-SEC (de Luc Besson)

Lun 3 mai - 15h00 / 18h00
ADELE BLANC-SEC

Dim 9 mai - 15h00 / 18h00
LES INVITES DE MON PERE (avec F. Luchini)

Lun 10 mai - 15h00 / 18h00
LES INVITES DE MON PERE

Dim 16 mai - 15h00 / 18h00
CAMPING 2

Lun 17 mai - 15h00 / 18h00
CAMPING 2

L'Arnacoeur
Comédie

Votre fille sort avec un sale type ? Votre soeur s'est enlisée dans une relation passionnelle destructrice ? Aujourd'hui, il existe une solution radicale, elle s'appelle Alex. Son métier : briseur de couple professionnel. Sa méthode : la séduction. Sa mission : transformer n'importe quel petit ami en ex. Mais Alex a une éthique, il ne s'attaque qu'aux couples dont la femme est malheureuse.
Alors pourquoi accepter de briser un couple épanoui de riches trentenaires qui se marie dans une semaine ?

Réalisé par Pascal Chaumeil
Avec Romain Duris, Vanessa Paradis, Julie Ferrier

Adèle Blanc-Sec
Aventure

En cette année 1912, Adèle Blanc-Sec, jeune journaliste intrépide, est prête à tout pour arriver à ses fins, y compris débarquer en Égypte et se retrouver aux prises avec des momies en tout genre. Au même moment à Paris, c'est la panique ! Un oeuf de ptérodactyle, vieux de 136 millions d'années, a mystérieusement éclos sur une étagère du Jardin des Plantes, et l'oiseau sème la terreur dans le ciel de la capitale. Pas de quoi déstabiliser Adèle Blanc-Sec, dont les aventures révèlent bien d'autres surprises extraordinaires...

Réalisé par Luc Besson
Avec Louise Bourgoin, Mathieu Amalric, Jean-Paul Rouve

Les Invités de mon père
Comédie

Lucien Paumelle a toujours eu des convictions fortes. Médecin retraité, il reste un homme d'action, réputé pour son implication dans de nombreuses causes humanitaires.
Son engagement le conduit jusqu'au mariage blanc avec une jeune femme moldave, Tatiana, pour lui éviter l'expulsion.
Mais ses enfants, Babette et Arnaud, s'aperçoivent rapidement que le comportement de leur père n'a plus grand-chose à voir avec les principes qu'il a toujours prônés : malgré ses 80 ans, Lucien aurait-il succombé au charme de sa flamboyante épouse ?
Tandis que Tatiana et sa fille prennent leurs marques chez les Paumelle, le chaos s'installe dans le quotidien de Babette et Arnaud.
Bientôt, ce sont toutes les relations familiales qui sont à redéfinir...

Réalisé par Anne Le Ny
Avec Fabrice Luchini, Karin Viard, Michel Aumont

Camping 2
Comédie

Jean-Pierre Savelli, 45 ans, cadre moyen dans une mutuelle d'assurances de Clermont-Ferrand traverse une passe difficile. Il décide de partir en vacances dans un camping, le Camping des Flots Bleus près d'Arcachon où il retrouve les habitués, 4 ans après Camping.

Réalisé par Fabien Onteniente
Avec Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner

ESPACE LÉONARD DE VINCI

Estérel Gallery - 809 bd des Ecureuils - 06 210 MANDELIEU-LA-NAPOULE - Résumés au 08 92 68 31 23

Tarif normal : 6 € / Tarif réduit : 5 € - Vente des places le jour des séances à l'entrée - Parking Gratuit à proximité

SERVICES DE GARDE

Pharmacies

samedi 9h15 à 12h15-14h30 à 19h30
dimanche 9h à 12h15 et lundi matin

Samedi 3 avril
Dimanche 4 avril
Lundi 5 avril au matin
MINELLE
884, avenue de Fréjus
Tél. : 04 93 49 24 43

Samedi 10 avril
Dimanche 11 avril
Lundi 12 avril au matin
LA NAPOULE
Place Saint Fainéant
Tél. : 04 93 49 82 26

Samedi 17 avril
Dimanche 18 avril
Lundi 19 avril au matin
CANNES MARINA
Le Surcouf
Tél. : 04 93 49 54 10

Samedi 24 avril
Dimanche 25 avril
Lundi 26 avril au matin
MINELLE
884, avenue de Fréjus
Tél. : 04 93 49 24 43

Médecins

du vendredi 20h au lundi 8h

Vendredi 2 avril
Samedi 3 avril
Dimanche 4 avril
Lundi 5 avril
Docteur BOTELLA
04 93 93 11 11

Vendredi 9 avril
Samedi 10 avril
Dimanche 11 avril
Docteur FRANCOIS
04 92 97 88 85
06 08 64 78 98

Vendredi 16 avril
Samedi 17 avril
Dimanche 18 avril
Docteur DREUX
04 93 49 95 54
06 09 54 27 37

Vendredi 23 avril
Samedi 24 avril
Dimanche 25 avril
Docteur GIACOBBI
04 93 49 13 14
06 07 57 53 81

Vendredi 30 avril
Samedi 1er mai
Dimanche 2 mai
Docteur GOLBAGHI
04 93 49 79 33
06 10 32 75 68

Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre anti-poison : 04 91 75 25 25
Grands brûlés - Marseille : 04 91 94 16 69
Pharmacie de garde nuit : appeler le17 (gendarmerie)
S.O.S Médecins : 0 825 005 004 (24/24)
Allô Médecins de garde : 0 810 850 505 (24/24)
Garde de Chirurgien-dentiste : 04 93 01 14 14
Association LILA (infirmières 7/7) : 06 69 62 06 06

POLICE MUNICIPALE

N° VERT 08 00 24 04 08
APPEL GRATUIT

TAXIS

PICHON Ludovic	06 09 843 737
STEEN Denis	06 07 056 444
Taxi David	06 09 525 425
PICCIAU Pascal	06 07 141 277
SINESI Michel	06 09 332 416

MAIRIE

Tél. 04 92 97 30 00

Hôtel de Ville	8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Personnel	8h30 à 12h et 14h à 17h
Urbanisme	14h à 17h sauf le vendredi 12h à 17h
État-Civil	8h30 à 17h en continu

ETAT CIVIL

Naissances

Yanis AKKARI, le 17/01
Juliette RENAUD, le 14/02
Kelys GAZZOLA, le 07/02
Enzo BOIGE, le 17/02
Sandro CORAZZI, le 18/02
Mana DEBEAULIEU, le 19/02
Louis MARRARI, le 21/02
Lenny PAGES, le 28/02
Maëlle SANCHEZ , le 28/02
Maxime DELORY, le 24/02
Adriana GEOFFROY-KUHN, le 01/03
Mahaut CHAMBERT, le 03/03
Lilou LATTES, le 07/03
Léna DITRIAUX, le 08/03
Enzo DEMMER, le 10/03
Noé NAUDON, le 15/03
Elissa KHÉLIFA , le 16/03

Ils ont dit oui

Mounir ABOULKACEM et Isabelle GOOS, le 13 /03
Sami JBARI et Imen DRIDI, le 20/03

Décès

Louise CANIELO Ep. DULTA, le 14/02
Gaston HéNAUT, le 19/02
Jean RICHARD, le 11/02
Maurice REISER, le 13/02
Esther SVENDSEN Ep ; HEDEGAARD, le 23/02
Georges OUVRIER-BUFFET, le 19/02
Joséphine COVILI Vve CARRER, le 27/02
Jacques NOËL, le 20/02
Jean-Claude GODIN, le 13/03
Guy JOUCLAS, le 14/03
Josette DEGARDIN, le 18/03
Roméo PROCACCINI, le 05/03
Georges VITAL, le 11/02
Marie Odile ROUYER Epouse MULLER, le 23/03
René MASOERO, le 21/03le 20/02
Michel HUGON, le 01/03
Patrick HUGUET, le 03/03
Mauricette LEROY Veuve BAILLON, le 06/03
Constantine FALCO Veuve NOëL, le 04/03
Jean-Pierre SECHOY, le 05/03
Alain ANGUÉ, le 12/03
Jean ROMANO, le 08/03
Marie HAWIA Veuve WILLEKENS, le 10/03
Monique ANTOINE Epouse BLANCHON, le 06/03
Jean LE BARON, le 11/03
Andrée ALLIN Veuve LUAULT, le 13/03
Mauricette JAMET Vve HUGUEN, le 27/02
Gabriel VACHELARD, le 27/02
May CRAIG Epouse WILLE, le 01/03
Jean-Pierre MAILLARD, le 28/02
Monique TERNIER Veuve KANY, le 05/03
Claude SUDRE, le 01/03
Joséphine GRIGRI Veuve COHEN, le 08/03
Léa FASSI Veuve BARETAUD, le 10/03

Trail des Balcons d'Azur

4ème édition

3 courses et une randonnée au cœur de l'Estérel
Arrivée et départ plage du Château de la Napoule
www.mandelieu.fr

MANDELIEU-LA NAPOULE, la destination rando-nature